



REDEVANCES OR

Rapport de gestion

**Pour les trois mois
terminés
le 31 mars 2026**

Le présent rapport de gestion et d'analyse (le « rapport de gestion ») de la situation financière et des activités consolidées de Redevances OR Inc. (« Redevances OR » ou la « Société ») et de ses filiales pour les trois mois terminés le 31 mars 2026 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois mois terminés le 31 mars 2026, et les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2026 et 2025. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que des autres informations financières de la Société contenues dans le présent rapport. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour s'acquitter de cette tâche, le conseil d'administration a nommé un comité d'audit et des risques formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 6 mai 2026, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2026, suivant la recommandation du comité d'audit et de gestion du risque. **Les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars américains, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire.** Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la rubrique intitulée « Énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	3
Faits saillants	3
Mise à jour corporative	4
Prévisions pour 2026 et perspectives sur 5 ans	5
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts	6
Placements en actions	24
Activités en matière de développement durable	25
Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités	25
Marché de l'or et des devises	26
Principales informations financières	27
Survol des résultats financiers	28
Liquidités et ressources en capital	31
Flux de trésorerie	32
Information trimestrielle	33
Information sectorielle	34
Transactions entre parties liées	35
Obligations et engagements contractuels	36
Arrangements hors bilan	37
Information sur les actions en circulation	37
Événements postérieurs au 31 mars 2026	37
Risques et incertitudes	39
Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	39
Base d'établissement des états financiers consolidés	40
Estimations comptables critiques et jugements importants	41
Instruments financiers	41
Renseignements techniques	41
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	42
Énoncés prospectifs	44
Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales	45
Informations sur la Société	46

Description de l'entreprise

Redevances OR est engagée dans l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres matières premières qui correspondent aux objectifs de la Société en matière de risque/rendement. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux, d'options sur des financements par redevances ou ententes de flux, et de droits exclusifs de participer à des futurs financements par redevances ou ententes de flux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 3 à 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur le complexe Canadian Malartic, situé au Québec (Canada).

Redevances OR est une société ouverte domiciliée au Québec (Canada), dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de New York (« NYSE »), et a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada.

Modèle d'affaires et stratégie

Redevances OR mise sur l'acquisition de redevances et de flux de métaux précieux de grande qualité et de longue durée visant des actifs situés dans des juridictions favorables et exploités par des sociétés minières bien établies. La Société déploie son capital en procédant à l'acquisition d'investissements de redevances et de flux de métaux relatifs à des projets miniers à différents stades d'exploitation et de développement. Redevances OR s'efforce d'offrir aux investisseurs une exposition aux métaux précieux avec un plus faible profil de risque grâce à un inventaire d'actifs diversifiés sur les plans géographique et opérationnel. L'objectif de Redevances OR consiste à déployer son capital dans de nouvelles occasions d'investissement relatives afin d'améliorer davantage son profil de croissance.

Faits saillants

Premier trimestre de 2026

- 22 740 onces d'équivalent d'or (« OEO¹ ») gagnées (19 014 OEO au T1 2025²);
- Produits records provenant des redevances et des ententes de flux de 102,8 millions de dollars (54,9 millions de dollars au T1 2025);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 71,9 millions de dollars (46,1 millions de dollars au T1 2025), après le paiement des impôts sur le résultat de 2025 au Canada de 13,7 millions de dollars;
- Bénéfice net de 73,6 millions de dollars ou 0,39 \$ par action de base (25,6 millions de dollars ou 0,14 \$ par action de base au T1 2025);
- Bénéfice ajusté record³ de 75,0 millions de dollars ou 0,40 \$ par action de base (29,5 millions de dollars ou 0,16 \$ par action de base au T1 2025);
- Solde de trésorerie de 94,9 millions de dollars au 31 mars 2026;
- Acquisition, pour annulation, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, d'un total de 322 470 actions ordinaires pour la somme de 12,9 millions de dollars (17,7 millions de dollars canadiens; prix d'achat moyen par action de 54,84 \$ CA);
- Acquisition d'une redevance supplémentaire de 1,0 % NSR couvrant la mine Namdini en production au Ghana, avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2025. Redevances OR a conclu la transaction avec Savannah Mining Limited pour une contrepartie totale pouvant atteindre 103,5 millions de dollars en trésorerie, dont 98,5 millions de dollars ont été versés au premier trimestre;
- Conclusion d'un accord définitif en vue d'acquérir Terraco Gold Corp. (« Terraco »), une filiale en propriété exclusive de Saifish Royalty Corp., qui détient indirectement des droits de redevances NSR (les « redevances NSR de Terraco »), composés en grande partie de redevances couvrant le projet aurifère Spring Valley (« Spring Valley ») de Solidus Resources LLC (« Solidus ») situé dans le comté de Pershing au Nevada, États-Unis, pour une contrepartie totale de 168,0 millions de dollars en trésorerie;

1 Les OEO sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances et les flux de métaux. Les onces d'argent et les tonnes de cuivre gagnées en vertu d'ententes de redevances et de flux de métaux sont converties en OEO en multipliant les onces d'argent ou les tonnes de cuivre gagnées par le prix moyen de l'argent par once ou du cuivre par tonne pour la période et en divisant le résultat par le prix moyen de l'or par once pour la période. Les redevances en trésorerie et les autres métaux et matières premières sont convertis en OEO en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or par once pour la période. Pour connaître les prix moyens des métaux utilisés, veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion.

2 Trois mois terminés le 31 mars 2025 (« T1 2025 »).

3 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

- Conclusion d'un accord définitif avec Gold Fields Limited (« Gold Fields ») en vue d'acquérir un portefeuille de haute qualité d'actifs de métaux précieux composé de huit redevances (le « portefeuille GFL ») pour une contrepartie totale de 115,0 millions de dollars en trésorerie, dont la principale est une redevance de 1,5 % NSR sur la mine d'or-argent San Gabriel, exploitée par Compañía de Minas Buenaventura S.A.A. (« Buenaventura ») et située dans la province de General Sánchez Cerro au Pérou. En plus du portefeuille GFL, la Société s'est engagée à verser à Gold Fields la somme de 52,0 millions de dollars en contrepartie d'obligations de paiements différés totalisant 60,0 millions de dollars payables par Galiano Gold Inc. (« Galiano ») (30,0 millions de dollars le ou avant le 31 décembre 2026 et 30,0 millions de dollars suivant la production d'un total de 100 000 onces d'or provenant du gisement Nkran de la mine d'or Asanko de Galiano au Ghana). La transaction devrait être clôturée au deuxième trimestre de 2026;
- Exercice par SolGold plc et Jiangxi Copper Company Limited (« Jiangxi Copper ») d'un droit de réduction permettant de racheter 50 % du flux aurifère Cascabel. Conséquemment, OR Royalties International Ltd. (« OR Royalties International ») a reçu 4 290 onces d'or (qui ne sont pas incluses dans les 22 740 OEO gagnées durant le premier trimestre de 2026 et divulguées ci-dessus), sujettes à un prix de transfert de 20 %, en tant que paiement unique pour la réduction de 50 % du flux, ce qui représente une valeur nette d'environ 17,5 millions de dollars à la date de livraison; et,
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payé le 15 avril 2026 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2026.

Évènements postérieurs au 31 mars 2026

- Publication de la sixième édition du rapport de développement durable de la Société, intitulé *Une croissance responsable*, ainsi que du *Recueil d'actifs 2026* de Redevances OR;
- Clôture de l'acquisition de Terraco en avril 2026, laquelle a été entièrement financée par le biais d'un prélèvement sur la facilité de crédit;
- Conclusion d'un accord définitif en vue d'acquérir un flux de métaux précieux de 28,0 millions de dollars sur les actifs de Canadian Copper Inc. au Nouveau-Brunswick, comprenant les propriétés Murray Brook et la propriété Caribou, laquelle inclut l'usine de traitement Caribou;
- Vente des placements en capitaux propres pour un produit net de 34,8 millions de dollars;
- Le premier paiement de redevances de la mine Dalgaranga a été reçu le 30 avril 2026; et,
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2026 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2026, en hausse de 18,2 % comparativement au dividende trimestriel précédent.

Mise à jour corporative

Le 30 janvier 2026 et le 23 mars 2026, la Société a annoncé les nominations respectives de MM. Kevin Thomson et Patrick Godin en tant qu'administrateurs indépendants de son conseil d'administration. Parallèlement à la nomination de M. Thomson, la Société a annoncé que M. William Murray John avait démissionné de son poste d'administrateur de la Société.

M. Kevin Thomson cumule plus de 40 ans d'expérience de haut niveau en fusions et acquisitions stratégiques dans le secteur minier. Plus récemment, M. Thomson a occupé le poste de vice-président exécutif principal aux affaires stratégiques à la Société Aurifère Barrick (« Barrick »), où il a été impliqué dans tous les dossiers d'importance stratégique, notamment la gestion de négociations complexes, l'élaboration de la stratégie d'entreprise de Barrick, la participation à des dossiers juridiques complexes et ceux liés à la gouvernance.

M. Godin compte plus de 35 ans d'expérience en entreprise et d'expérience technique ou opérationnelle acquise dans le secteur minier. Jusqu'à tout récemment, il a occupé les fonctions de président et chef de la direction de New Gold Inc. (« New Gold »), qu'il a dirigée de novembre 2022 jusqu'à l'acquisition, annoncée en novembre 2025, de New Gold par Cœur Mining Inc. pour la somme de 7,0 milliards de dollars. Avant de se joindre à New Gold, M. Godin a été vice-président et chef de l'exploitation de Pretium Resources Inc. et auparavant, président et chef de la direction de Stornoway Diamond Corporation.

L'assemblée annuelle de la Société (l'« AGA 2026 ») aura lieu le 7 mai 2026 à Montréal au Québec. Les administrateurs indépendants actuels, Mme Edie Hofmeister et M. David Smith, ont annoncé qu'ils ne brigueront pas de mandats au conseil d'administration de la Société lors de l'AGA 2026.

Prévisions pour 2026 et perspectives sur 5 ans

Prévisions pour 2026

Redevances OR s'attend à ce que les OEO gagnées se situent entre 80 000 et 90 000 en 2026 avec une marge monétaire⁴ moyenne d'environ 97 %. Aux fins des prévisions pour 2026, les livraisons d'argent et de cuivre et les redevances en trésorerie ont été converties en OEO en utilisant des prix pour les métaux basés sur les prix consensuels des matières premières de février 2026 et un ratio des prix de l'or et de l'argent de 73 : 1.

Les prévisions pour 2026 supposent une montée en puissance des mines Dalgaranga et San Gabriel, ainsi que les premiers paiements reçus en vertu de ces redevances sur le revenu brut et NSR de la part de Ramelius Resources Ltd. et Buenaventura, respectivement. Les prévisions supposent également une augmentation des paiements associés aux OEO gagnées en vertu de la redevance de 2,0 % NSR de la Société couvrant la mine Namdini de Cardinal Namdini Mining Ltd. Par ailleurs, les prévisions supposent des livraisons d'OEO relativement constantes d'une année à l'autre en provenance de la mine Mantos Blancos de Capstone Copper Corp. Enfin, les prévisions tiennent compte d'estimations prudentes quant aux OEO qui devraient être gagnées de la mine CSA de Harmony, alors que la transition de propriété à Harmony se poursuit et que l'équipe de Harmony continue de conditionner l'actif en vue d'en optimiser le rendement à long terme.

Les prévisions de Redevances OR quant aux droits de redevances et ententes de flux pour 2026 reposent largement sur les prévisions publiques disponibles de ses partenaires exploitants. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Redevances OR obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Perspectives sur 5 ans

Redevances OR s'attend à ce que son portefeuille génère entre 120 000 et 135 000 OEO en 2030. Ces perspectives supposent le démarrage de la production sur les projets Windfall de Gold Fields, Hermosa/Taylor de South32 Limited, Cariboo d'Osisko Développement Corp., Spring Valley de Solidus, Amulsar de United Gold et South Railroad de Orla Mining Ltd., respectivement. Cela suppose également une production accrue de la part de certains autres exploitants qui procèdent à des expansions, incluant l'expansion du district Island Gold d'Alamos Gold Inc., entre autres. Les perspectives sur 5 ans supposent qu'il n'y aura aucune contribution d'OEO en provenance de la mine Eagle Gold, qui reste sous séquestre.

Au-delà de ce profil de croissance, Redevances OR détient plusieurs autres actifs de croissance qui n'ont pas été pris en compte dans les perspectives sur un horizon de 5 ans, puisque leurs calendriers de développement respectifs sont étalés sur une plus longue période, ou sont difficiles à prévoir de manière raisonnable pour l'instant. À mesure que les partenaires exploitants de la Société présenteront une vision plus claire pour ces actifs respectifs, Redevances OR pourra envisager de les inclure dans ses futures perspectives à long terme.

Les perspectives sur 5 ans sont basées sur les jugements internes établis en fonction des prévisions publiquement disponibles et des autres renseignements divulgués par les tiers propriétaires et exploitants des actifs de la Société et pourraient différer significativement des résultats réels. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Redevances OR obtient des prévisions internes de la part des exploitants ou se base sur les meilleures estimations de la direction. Les hypothèses de prix des matières premières utilisées pour établir les perspectives sur 5 ans sont basées sur les consensus actuels à long terme et sur un ratio des prix de l'or et de l'argent de 82 : 1.

Ces perspectives sur 5 ans remplacent les perspectives sur 5 ans publiées antérieurement en février 2025, et ces dernières devraient être considérées comme ayant été retirées. Les investisseurs ne devraient pas utiliser les perspectives actuelles sur 5 ans pour extrapoler les résultats prévus pour toute année donnée au cours de la période de 5 ans (de 2026 à 2030).

⁴ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (excluant l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

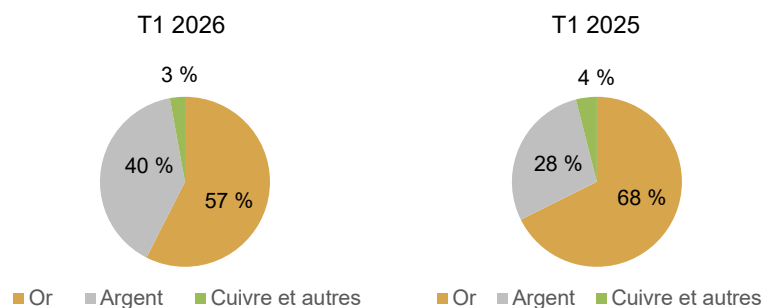
Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Le tableau suivant présente le détail des OEO gagnées en vertu des redevances, flux et autres intérêts de la Société :

	Trois mois terminés les	
	2026	31 mars 2025
<u>Or</u>		
Complexe Canadian Malartic, redevance	7 558	7 198
Éléonore, redevance	1 205	1 657
Namdini, redevance ⁽ⁱ⁾	843	-
District Island Gold, redevance	768	883
Bald Mountain, redevance	484	17
Ermitaño, redevance	475	512
Complexe Lamaque, redevance	432	571
Pan, redevance	313	363
Tocantinzinho, redevance	305	279
Seabee, redevance	233	958
Fruta del Norte, redevance	105	121
Autres	351	304
	13 072	12 863
<u>Argent</u>		
Mantos Blancos, flux	5 226	2 580
Sasa, flux	1 700	1 214
CSA, flux	1 043	881
Gibraltar, flux	873	623
Complexe Canadian Malartic, redevance	80	38
Autres	96	57
	9 018	5 393
<u>Cuivre et autres</u>		
CSA, flux cuprifère	595	735
Autres	55	23
	650	758
Total des OEO	22 740	19 014

- (i) La Société a reçu son premier paiement de redevances au cours du deuxième trimestre de 2025. En janvier 2026, la Société a acquis une redevance supplémentaire de 1 % NSR sur la mine Namdini, pour une redevance totale de 2 %, avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2025. La mine Namdini procède actuellement à l'accroissement de la production en vue d'atteindre sa pleine capacité de conception.

OEO par produit



Prix moyen des métaux et taux de change

	Trois mois terminés les 31 mars			
	2026		2025	
	Réalisé	Moyenne	Réalisé	Moyenne
Or ⁽ⁱ⁾	4 853 \$	4 873 \$	2 863 \$	2 860 \$
Argent ⁽ⁱⁱ⁾	78,26 \$	84,33 \$	32,71 \$	31,88 \$
Cuivre ⁽ⁱⁱⁱ⁾	s.o.	12 844 \$	9 783 \$	9 340 \$
Taux de change (\$ CA/\$ US) ^(iv)	s.o.	0,7290	s.o.	0,6968

- (i) Le prix moyen représente le prix « pm » en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.
- (ii) Le prix moyen représente le prix en dollars américains par once selon le London Bullion Market Association.
- (iii) Le prix moyen représente le prix en dollars américains par tonne selon le London Metal Exchange.
- (iv) Taux quotidien de la Banque du Canada.

Résumé du portefeuille de redevances, flux et autres intérêts

Au 6 mai 2026, Redevances OR détenait un portefeuille de 178 redevances, 15 ententes de flux et 3 ententes d'écoulement, ainsi que 7 options de redevances, dont 23 actifs en production.

Portefeuille en fonction de l'étape de l'actif

Étape de l'actif	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Nombre total d'actifs
En production	18	5	-	23
Développement	14	9	1	24
Exploration et évaluation	146	1	2	149
	178	15	3	196

Actifs en production ⁽ⁱ⁾

Actif	Exploitant	Intérêt ⁽ⁱⁱ⁾	Matières premières	Juridiction
<u>Amérique du Nord</u>				
Akasaba Ouest ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2,5 % NSR	Au, Cu	Canada
Amalgamated Kirkland ^(iv)	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Bald Mtn. Alligator Ridge / Duke et Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % / 4 % GSR ^(v)	Au	É.-U.
Bralome	Talisker Resources Ltd.	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Canada
Complexe Canadian Malartic	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 3 à 5 % NSR	Au, Ag	Canada
Éléonore	Dhilmar Ltd.	Redevance de 2,2 à 3,5 % NSR	Au	Canada
Ermitaño	First Majestic Silver Corp.	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Mexique
Gibraltar	Taseko Mines Limited	Flux de 100 %	Ag	Canada
District Island Gold	Alamos Gold Inc.	Redevance de 1,38 à 3 % NSR	Au	Canada
Complexe Lamaque	Eldorado Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Macassa TH	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 1 % NSR	Au	Canada
Pan	Minera Alamos Inc.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.
Parral	GoGold Resources Inc.	Flux de 2,4 %	Au, Ag	Mexique
Santana	Minera Alamos Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Mexique
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR	Au	Canada
<u>En dehors de l'Amérique du Nord</u>				
CSA	Harmony Gold Mining Company Limited	Flux de 100 % Flux de 2,25 à 4,875 %	Ag Cu	Australie
Dalgaranga ^(vi)	Ramelius Resources Limited	Redevance de 1,44 % GR ^(vii)	Au	Australie
Dolphin	Group 6 Metals Limited	Redevance de 1,5 % GR	Tungstène (W)	Australie
Fruta del Norte	Lundin Gold Inc.	Redevance de 0,1 % NSR	Au	Équateur
Mantos Blancos	Capstone Copper Corp.	Flux de 100 %	Ag	Chili
Namdini	Cardinal Namdini Mining Ltd.	Redevance de 2 % NSR	Au	Ghana
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine du Nord
Tocantinzinho	G Mining Ventures Corp.	Redevance de 0,75 % NSR	Au	Brésil

Principaux actifs d'exploration/d'évaluation et de développement

Actif	Exploitant	Intérêts	Matières premières	Territoire
Altar	Aldebaran Resources Inc. et Sibanye-Stillwater Ltd.	Redevance de 1 % NSR	Cu, Au	Argentine
Amulsar	United Gold (privé)	Flux de 3,34 % Au / 49,22 % Ag	Au, Ag	Arménie
Arctic	South32 Limited / Trilogy Metals Inc.	Redevance de 1 % NSR	Cu	É.-U.
AntaKori	Regulus Resources Inc.	Redevance de 0,75 % à 1,5 % NSR	Cu, Au	Pérou
Back Forty	Gold Resource Corporation	Flux de 18,5 % Au / 85 % Ag	Au, Ag	É.-U.
Cariboo	Osisko Développement Corp.	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Cascabel	Jiangxi Copper Company Limited	Flux de 3 % Redevance de 0,6 % NSR	Au Cu, Au	Équateur
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada
Copperwood	Highland Copper Company Inc.	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 11,5 % NSR	Cu Ag	É.-U.
Eagle Gold ^(viii)	PricewaterhouseCoopers Inc., SAI (séquestre)	Redevance de 5 % NSR	Au	Canada
Hammond Reef	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au	Canada
Hermosa (Taylor)	South32 Limited	Redevance de 1 % NSR sur le minerai sulfuré	Zn, Pb, Ag	É.-U.
Horne 5	Ressources Falco ltée	Flux de 90 % à 100 %	Ag	Canada
Marban	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 0,435 à 2 % NSR	Au	Canada
Marimaca MOD	Marimaca Copper Corp.	Redevance de 1 % NSR	Cu	Chili
Pine Point	Pine Point Mining Limited	Redevance de 3 % NSR	Zn, Pb	Canada
Shaakichiwaanaan	Ressources PMET inc.	Redevance de 2 % NSR	Lithium (Li)	Canada
South Railroad	Orla Mining Ltd.	Flux de 100 %	Ag	É.-U.
Spring Valley ^(ix)	Solidus Resources LLC	Redevance de 1,0 à 6,0 % NSR	Au	É.-U.
Upper Beaver	Mines Agnico Eagle Limitée	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Canada
West Kenya	Saturn Resources Ltd.	Redevance de 2 % NSR	Au	Kenya
Waihi North	OceanaGold Corporation	Redevance de 2 % NSR	Au, Ag	Nouvelle-Zélande
White Pine	Kinterra Copper USA LLC	Redevance de 1,5 % NSR Redevance de 11,5 % NSR	Cu Ag	É.-U.
Windfall	Gold Fields Limited	Redevance de 2,0 à 3,0 % NSR	Au	Canada

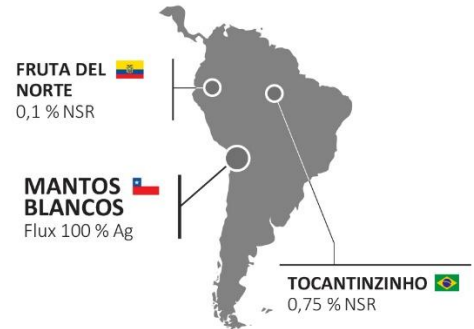
- (i) Le flux diamantifère Renard est exclu des actifs en production puisque les livraisons reçues depuis 2023 se rapportent uniquement à la production résiduelle dans le cadre du plan de surveillance et maintien.
- (ii) Excluant les fins de redevances et les réductions de flux, le cas échéant.
- (iii) La redevance couvre moins de la moitié de la superficie planifiée de la mine à ciel ouvert.
- (iv) Le 30 avril 2026, Mines Agnico Eagle Limitée a annoncé que le transport par camion de minerai provenant du gisement Amalgamated Kirkland jusqu'aux installations à LZ5 avait débuté en avril 2026, le traitement de ce minerai devant commencer au deuxième trimestre de 2026. Selon les prévisions, la production du gisement Amalgamated Kirkland devrait atteindre environ 40 000 onces d'or en 2026. Redevances OR prévoit recevoir son premier paiement de redevances au troisième trimestre de 2026.
- (v) Revenu brut de fonderie (*gross smelter return* ou « GSR »).
- (vi) Le 7 avril 2026, Ramelius Resources Limited a annoncé que la production minière à Dalgaranga se déroulait comme prévu, les premiers lots de minerai de Never Never ayant été livrés à l'usine de traitement de Mt Magnet en mars 2026, avec un mois d'avance sur l'échéancier. Le premier paiement en vertu de la redevance Dalgaranga sur le revenu brut a été reçu le 30 avril 2026.
- (vii) Revenu brut (*gross revenue* ou « GR »).
- (viii) Le 24 juin 2024, Victoria a annoncé une rupture de pente à ses installations de lixiviation en tas à la mine Eagle Gold et les opérations ont été suspendues. Le 14 août 2024, PricewaterhouseCoopers Inc., SAI a été nommé en tant que séquestre et gestionnaire de Victoria Gold Corp. par la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails.
- (ix) Suivant l'acquisition d'une redevance supplémentaire en avril 2026, la Société détient maintenant une redevance de 4,0 à 6,0 % NSR qui s'applique au secteur principal des ressources; une redevance distincte de 1,0 % NSR s'applique en périphérie de la propriété. La majorité des ressources minérales délimitées dans une fosse sont situées dans le secteur couvert par la redevance de 6,0 % NSR de Redevances OR (les « claims Schmidt »). Les redevances sur les claims Schmidt deviendront payables lorsque 500 000 onces d'or auront été récupérées desdits claims.

Principaux actifs en production

AMÉRIQUE DU NORD



AMÉRIQUE DU SUD



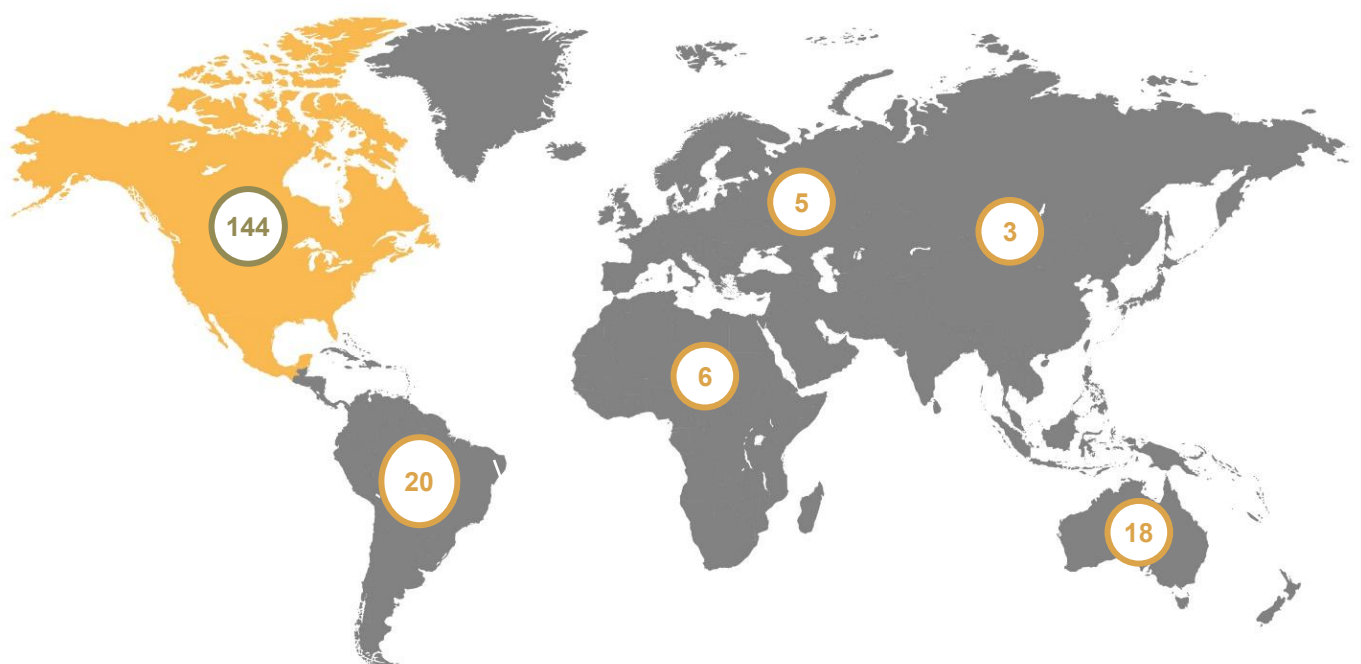
AUSTRALIE



AUTRES



Distribution géographique des actifs



Redevances, flux et autres intérêts – Principales transactions

Acquisition de la redevance NSR Namdini

En janvier 2026, la Société a acquis une redevance supplémentaire de 1,0 % NSR couvrant la mine d'or Namdini en production au Ghana, avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2025. Redevances OR a conclu la transaction avec Savannah et ainsi acquis la participation résiduelle de 50 % de Savannah dans la redevance de 2,0 % NSR pour une contrepartie totale en trésorerie pouvant atteindre 103,5 millions de dollars, dont 98,5 millions de dollars ont été versés au premier trimestre de 2026. La somme résiduelle de 5,0 millions de dollars sera payable en deux versements égaux aux premier et deuxième anniversaires de la date de clôture.

Modification du flux San Antonio

En janvier 2026, OR Royalties International, une filiale en propriété exclusive de Redevances OR, et Axo Copper Corp. (« Axo Copper ») ont conclu un accord de flux modifié et révisé visant le projet San Antonio au Mexique. En vertu de l'accord de flux modifié et révisé, le pourcentage désigné d'onces d'or et d'argent payables a été réduit de 15 % à 7,15 %. En contrepartie de la modification, OR Royalties International aura droit à des paiements éventuels totalisant jusqu'à 8,6 millions de dollars, payables en livraisons d'or et sujets à un prix de transfert de 30 %, suivant l'atteinte de certains jalons de production. De plus, Axo Copper a émis à OR Royalties International un total de 7,7 millions d'actions ordinaires, d'une valeur d'environ 4,2 millions de dollars, ce qui représente 4,99 % des actions ordinaires émises et en circulation d'Axo Copper. La valeur des actions ordinaires reçues a été comptabilisée en réduction de la valeur comptable nette du flux.

Redevances, flux et autres intérêts – Droits de rachat et de réduction

Certaines redevances et certains flux et autres intérêts sont sujets à des droits de rachat et/ou de réduction détenus par les exploitants. Les droits de rachat et de réduction significatifs sont décrits ci-dessous.

Flux cuprifère CSA

OR Royalties International détient des flux argentifère et cuprifère distincts sur la mine CSA de Harmony. Dans le cadre de l'entente de flux cuprifère, OR Royalties International a le droit de recevoir du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au 5^e anniversaire de l'entente, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine.

Au 5^e anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2028), Harmony aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en trésorerie en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars. Si l'option est exercée, OR Royalties International aura toujours le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,25 % - 4,0625 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 23 900 à 28 450 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 1,5 % - 1,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine.

Redevance NSR et flux aurifère Cascabel

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 0,6 % NSR sur le projet Cascabel, qui est sujette à un droit de réduction. Le 30 novembre 2026, le détenteur du projet Cascabel pourrait réduire de 1/3 la redevance NSR en contrepartie d'un paiement unique de 35,0 millions de dollars en trésorerie.

OR Royalties International détenait un flux aurifère de 6,0 % des onces d'or contenues produites sur le projet Cascabel, jusqu'à ce que 225 000 onces d'or aient été livrées, et de 3,6 % par la suite, pour le reste de la durée de vie de la mine. Le 24 décembre 2025, SolGold plc, l'ancien propriétaire du projet Cascabel, a annoncé qu'il avait convenu d'être acquis par son plus grand actionnaire, Jiangxi Copper. En raison du changement de contrôle, le flux aurifère était sujet à un droit de réduction. En mars 2026, Jiangxi Copper a exercé son droit de réduction permettant de racheter 50 % du flux aurifère en effectuant un paiement unique d'or équivalent à environ 50 % du montant total avancé jusqu'alors par OR Royalties International sous forme de dépôts de préconstruction et de construction, moyennant certains ajustements. Conséquemment, OR Royalties International a reçu 4 290 onces d'or (pas incluses dans le total des OEO gagnées durant le premier trimestre, et sujettes à un prix de transfert de 20 %) en tant que paiement unique pour la réduction de 50 % du flux Cascabel, ce qui représente une valeur nette d'environ 17,5 millions de dollars à la date de livraison. À la suite de la réduction de 50 % du flux Cascabel, la valeur comptable nette de l'actif a été réduite de 10,3 millions de dollars et le solde résiduel du paiement net reçu a été comptabilisé en tant que gain suivant la réduction d'un droit de flux de 7,2 millions de dollars.

Suivant l'exercice d'une option de réduction, OR Royalties International est titulaire d'un flux aurifère de 3,0 % des onces d'or contenues produites sur le projet Cascabel, jusqu'à ce que 112 500 onces d'or aient été livrées, et de 1,8 % par la suite, pour le reste de la durée de vie de la mine. Conséquemment, les engagements de dépôts supplémentaires en vertu du flux ont été réduits de 50 %, à 102,5 millions de dollars (5,0 millions de dollars suivant l'atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet, et 97,5 millions de dollars en prorata aux prélèvements sur la facilité de financement pour la construction du projet).

Principaux actifs en production – Mises à jour

Redevance Complexe Canadian Malartic (Mines Agnico Eagle Limitée)

La Société détient une redevance de 3 à 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle »). Redevances OR est titulaire d'une redevance de 5,0 % NSR sur les gisements souterrains East Gouldie et Odyssey Sud, une redevance de 3,0 % NSR sur le gisement souterrain Odyssey Nord et une redevance de 3,0 à 5,0 % NSR sur le gisement souterrain East Malartic, qui sont adjacents à la mine Canadian Malartic. La mine Canadian Malartic et la mine Odyssey forment maintenant le complexe Canadian Malartic. De plus, des frais d'usinage de 0,40 \$ CA par tonne sont payables à Redevances OR sur le minerai traité provenant de toute propriété qui ne faisait pas partie de la propriété Canadian Malartic au moment de la vente de la mine en 2014.

Prévisions pour 2026 et perspectives sur trois ans

Le 12 février 2026, Agnico Eagle a annoncé une production prévue de 575 000 à 605 000 onces d'or à Canadian Malartic pour l'année 2026, comparativement à 642 612 onces d'or produites en 2025. La production d'or de la société devrait se situer dans la fourchette entre 640 000 et 670 000 onces en 2027 et entre 720 000 et 750 000 onces en 2028.

Agnico Eagle continue de progresser dans la transition vers les opérations minières souterraines avec la construction de la mine Odyssey. Lorsque la fosse Barnat à Canadian Malartic sera épuisée en 2029, la production d'or annuelle devrait se situer dans la fourchette entre 550 000 et 600 000 onces, soutenue par un taux d'extraction minière souterraine d'environ 19 000 tonnes par jour (« t/j ») provenant de quatre gisements. L'usine de traitement devrait alors disposer d'une capacité excédentaire d'environ 40 000 t/j. La Société met de l'avant trois projets afin de potentiellement utiliser une partie de cette capacité excédentaire et positionner Canadian Malartic pour atteindre une production d'or annuelle d'un million d'onces à compter de 2033. Ces projets comprennent (i) un deuxième puits à Odyssey, (ii) le développement d'une fosse à ciel ouvert satellite à Marban et (iii) le développement du projet souterrain Wasamac. Marban et Wasamac sont respectivement situés à une douzaine et une centaine de kilomètres environ de l'usine Canadian Malartic. En 2026, Canadian Malartic a planifié des arrêts trimestriels de quatre jours pour assurer l'entretien régulier de l'usine. Redevances OR est titulaire de plusieurs redevances à Marban qui, combinées, équivalent à une redevance d'environ 0,9 % NSR, et tant Marban que Wasamac seraient admissibles aux frais d'usinage à forfait de 0,40 \$ CA applicables à l'usine Canadian Malartic.

Mise à jour des activités

Le 30 avril 2026, Agnico Eagle a annoncé une production d'or au complexe Canadian Malartic de 166 216 onces pour le premier trimestre de 2026, comparativement à 159 773 onces au premier trimestre de 2025.

Mise à jour sur Odyssey (puits n° 1)

Le 30 avril 2026, Agnico Eagle a annoncé que la société continuait d'aller de l'avant avec la transition vers l'exploitation minière souterraine, avec la construction de la mine Odyssey, incluant le développement du premier puits à Odyssey, et procédait à des évaluations internes de trois projets qui, collectivement, avait le potentiel d'accroître la production d'or annuelle, à compter de 2033, jusqu'à un million d'onces. Ces projets comprennent (i) un deuxième puits à Odyssey, (ii) le développement d'une fosse à ciel ouvert satellite à Marban et (iii) le développement du projet souterrain Wasamac. Marban et Wasamac sont respectivement situés à une douzaine et une centaine de kilomètres environ de l'usine Canadian Malartic.

Au premier trimestre de 2026, le développement minier a progressé en mettant toujours l'accent sur la rampe principale, qui avait atteint une profondeur de 1 151 mètres au 31 mars 2026, et sur le développement des niveaux de production à East Gouldie. La production d'East Gouldie via la rampe a commencé en mars 2026, soit près de trois mois plus tôt que prévu. Le développement reste une priorité et la société cible un taux de développement soutenu d'environ 2 000 mètres par mois, qui sera facilité par l'intégration de nouvelles équipes de développement et d'équipement, une capacité de hissage augmentée, l'optimisation du halage et des activités de services, et le recours accru à l'automatisation et au halage autonome. L'excavation de deux cheminées de ventilation, de la surface jusqu'au niveau 58, et la construction de la station du principal ventilateur d'extraction ont aussi progressé et leur mise en service est prévue en juin 2026.

Les travaux se sont poursuivis en vue du développement et de la construction de la première station de chargement entre les niveaux 102 et 111, incluant le circuit de concassage et de manutention du matériel rocheux, la baie de chargement du puits et l'atelier d'entretien. Les activités de développement continuent de progresser en respect de l'échéancier, en vue du début planifié de la production hissée par le puits à partir d'East Gouldie au deuxième trimestre de 2027. Les activités de fonçage du puits se sont poursuivies plus rapidement que prévu, de telle sorte que l'excavation des infrastructures de manutention du matériel rocheux pour la deuxième station de chargement entre les niveaux 137 et 146 devrait désormais être complétée au deuxième trimestre de 2026, alors que la première phase du fonçage du puits, jusqu'à une profondeur planifiée de 1 580 mètres, devrait désormais être terminée à la fin de l'année 2026. Le puits avait atteint une profondeur de 1 514 mètres au 31 mars 2026. Une deuxième phase de fonçage sera relancée en 2029 et complétée en 2031, ce qui permettra d'approfondir le puits jusqu'à sa profondeur finale prévue de 1 870 mètres. La troisième station de chargement, située entre les niveaux 172 et 181, devrait être complétée et mise en service en 2031.

La construction des infrastructures de surface critiques a progressé et le complexe opérationnel devrait être complété au deuxième trimestre de 2026, tandis que la phase 2 de l'usine de remblai en pâte (conçue pour une capacité de 20 000 t/j) devrait être complétée au quatrième trimestre de 2026. La fabrication du treuil de production est terminée et la livraison des différentes composantes du treuil se poursuit; l'assemblage devrait commencer au deuxième trimestre de 2026. La mise en service du treuil de production est prévue au deuxième trimestre de 2027.

Mise à jour sur Odyssey (puits n° 2)

Le 12 février 2026, Agnico Eagle a annoncé que l'emplacement privilégié pour le puits avait maintenant été confirmé à proximité du puits n° 1, près du centre de gravité du gisement.

Le 30 avril 2026, Agnico Eagle a annoncé que la société allait de l'avant avec une évaluation technique interne d'un deuxième puits potentiel à la mine Odyssey. Un trou pilote géotechnique a été foré à l'endroit prévu jusqu'à une profondeur de 1 800 mètres. Les travaux en cours sont axés sur la conception et la planification de l'exploitation minière, l'aménagement en surface, la conception du chevalement et les activités préparatoires en appui au processus d'obtention des permis. L'évaluation devrait être achevée au quatrième trimestre de 2026.

Marban – Fosse à ciel ouvert satellite

La Société détient une redevance NSR de 0,435 % à 2 % sur le gisement Marban.

Dans le cadre de la stratégie d'Agnico Eagle visant à tirer parti de la pleine capacité de l'usine au complexe Canadian Malartic, la propriété Marban, située immédiatement au nord-est de la propriété Canadian Malartic, a été acquise en mars 2025 en tant que projet d'exploration avancée qui pourrait potentiellement soutenir une exploitation minière à ciel ouvert similaire à la fosse Barnat à Canadian Malartic.

Au quatrième trimestre de 2025, Agnico Eagle a procédé à une évaluation interne de Marban, éliminant les contraintes antérieures liées aux limites de propriété s'appliquant à la conception de la fosse, ce qui s'est soldé par une première estimation de réserves minérales probables pour la Société de 1,58 million d'onces d'or (51,6 millions de tonnes à une teneur de 0,95 g/t Au) au 31 décembre 2025. De plus, les travaux de forage réalisés durant le trimestre ont confirmé la présence et le prolongement du gisement aurifère Marban vers l'est, jusque sur la propriété adjacente Callahan détenue par Agnico Eagle. Les résultats de ces travaux de forage n'ont pas été inclus dans l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales de 2025.

L'évaluation technique envisage un projet minier à ciel ouvert de 14 000 à 16 000 t/j, produisant entre 120 000 et 150 000 onces d'or annuellement sur une durée de vie de 12 ans pour la mine. En 2026, Agnico Eagle intégrera les nouveaux travaux de forage dans la conception optimisée de la fosse et évaluera les opportunités de redéploiement de l'équipement mobile de la fosse Barnat à Canadian Malartic afin de minimiser les dépenses d'investissement liées au projet. Les résultats de cette évaluation, qui sont attendus vers la fin de 2026, serviront à étayer le processus d'obtention des permis, qui devrait être complété en 2030. La construction du projet pourrait alors commencer en 2031, et la production initiale pourrait ainsi potentiellement débuter dès 2033.

Durant le premier trimestre de 2026, 29 sondages totalisant 7 013 mètres ont été forés dans le cadre de la deuxième phase d'un programme de forage d'exploration et de conversion. Le programme ciblait principalement les extensions au nord et à l'est du gisement Marban, à proximité et au-delà du tracé récemment élargi de la fosse proposée.

Un budget d'environ 11,0 millions de dollars est prévu pour 2026 dans le secteur Marban afin de réaliser 45 000 mètres de forage d'exploration et de condamnation autour du gisement Marban, sous les infrastructures minières potentielles, ainsi qu'à des fins de conversion des ressources minérales et d'expansion du gisement Marban.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 12 février 2026, Agnico Eagle a indiqué qu'elle prévoit dépenser environ 32,6 millions de dollars pour réaliser 190 700 mètres de forage à Canadian Malartic en 2026 avec jusqu'à 20 foreuses actives en surface et sous terre, afin de mieux évaluer le plein potentiel du secteur de la mine Odyssey et de l'ensemble du portefeuille de propriétés à Canadian Malartic. Les principales cibles d'exploration resteront les extensions latérales du gisement East Gouldie et la zone Eclipse, tandis que dans les zones Odyssey Sud et Nord, le forage intercalaire et la vérification d'extensions latérales potentielles se poursuivront. Les études sur le gîte East Malartic se poursuivent dans le but de convertir les ressources minérales en réserves minérales dans le contexte de la mine souterraine Odyssey.

Au cours du premier trimestre de 2026, 13 foreuses en surface et 16 foreuses souterraines étaient en fonction et ont foré un total de 56 635 mètres, auxquels s'ajoutent 13 455 mètres de forage réalisés par six foreuses en surface supplémentaires dédiées à l'exploration régionale autour de Canadian Malartic, incluant sur le projet Marban. Les travaux de forage d'exploration ciblaient plusieurs secteurs de la mine Odyssey et ont livré des résultats positifs dans l'extension supérieure à l'est et dans les secteurs au centre, à l'ouest et en profondeur du gisement East Gouldie ainsi que dans les zones internes du gisement Odyssey. Les zones internes à proximité de la zone Odyssey Nord seront investiguées plus à fond en 2026 afin d'aider à la planification des futures infrastructures minières dans ce secteur.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Les réserves minérales et les ressources minérales à la mine Odyssey ont continué de s'accroître sensiblement en 2025, démontrant à nouveau la qualité des gisements East Gouldie et Odyssey. La mine Odyssey englobe un total de 6,0 millions d'onces d'or en réserves minérales prouvées et probables (59,7 millions de tonnes à une teneur de 3,14 g/t Au), 3,4 millions d'onces d'or en ressources minérales mesurées et indiquées (57,8 millions de tonnes à une teneur de 1,85 g/t Au) et 12,7 millions d'onces d'or en ressources minérales présumées (177,7 millions de tonnes à une teneur de 2,21 g/t Au) au 31 décembre 2025. Cet inventaire substantiel de réserves minérales et de ressources minérales continue de soutenir la vision de la Société pour Canadian Malartic, qui consiste à potentiellement augmenter la production à l'avenir en combinaison au développement de gisements satellites dans les secteurs environnants.

Dans la zone Odyssey Sud et la zone interne du gisement Odyssey, la réconciliation positive observée pour la production souterraine et les améliorations apportées au modèle des réserves minérales ont contribué au renouvellement des réserves minérales de la mine Odyssey à un taux atteignant 90 %. Conséquemment, les réserves minérales du gisement Odyssey totalisaient 0,3 million d'onces d'or (4,8 millions de tonnes à une teneur de 2,12 g/t Au) au 31 décembre 2025, un niveau similaire à celui de l'année précédente.

À la mine Canadian Malartic, la réconciliation systématiquement positive observée dans la fosse et les améliorations apportées au modèle des réserves minérales ont contribué à l'ajout d'environ 115 000 onces d'or aux réserves minérales dans la fosse à ciel ouvert en 2025. Conséquemment, les réserves minérales ont diminué d'environ 495 000 onces d'or, alors que la production d'or s'élevait à 610 000 onces d'or en place.

Le forage d'exploration en 2025 avait permis de repousser les limites des ressources minérales présumées d'East Gouldie latéralement vers l'ouest et vers l'est. Conséquemment, les ressources minérales présumées au gisement East Gouldie (incluant la zone subparallèle Eclipse) ont augmenté de 62 % (2,8 millions d'onces d'or) d'une année à l'autre pour s'établir à 7,4 millions d'onces d'or (94,3 millions de tonnes à une teneur de 2,43 g/t Au) au 31 décembre 2025.

Les travaux de forage ciblant la zone Eclipse en 2025 se sont soldés par l'estimation d'un premier inventaire de ressources minérales présumées à la fin de l'année de 0,6 million d'onces d'or (6,7 millions de tonnes à une teneur de 2,74 g/t Au) à proximité immédiate des infrastructures souterraines planifiées.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 12 février 2026 intitulé « *Agnico Eagle Reports Fourth Quarter And Full Year 2025 Results - Record Quarterly And Annual Free Cash Flow; 2025 Production Guidance Achieved; Total 2025 Shareholder Returns Of \$1.4 Billion; Dividend Increased By 12.5%; Updated Three-Year Guidance* », le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 12 février 2026 intitulé « *Agnico Eagle Provides An Update On 2025 Exploration Results And 2026 Exploration Plans - Year Over Year Mineral Reserves Increase 2% To 55.4 Moz; Indicated Mineral Resources Increase 10% To 47.1 Moz And Inferred Mineral Resources Increase 15% To 41.8 Moz* » et le communiqué de presse d'Agnico Eagle du 30 avril 2026 intitulé « *Agnico Eagle Reports First Quarter 2026 Results, Including Record Quarterly Operating Margins And Adjusted Net Income* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Mantos Blancos (Capstone Copper Corp.)

Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, est titulaire d'un flux argentifère de 100 % dans la mine Mantos Blancos, une mine à ciel ouvert située dans la région d'Antofagasta au Chili. La mine est détenue et exploitée par Capstone Copper Corp. (« Capstone »).

En vertu de l'entente du flux, OR Royalties International recevra de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de la mine Mantos Blancos jusqu'à ce que 19,3 millions d'onces aient été livrées (7,8 millions d'onces avaient été livrées au 31 mars 2026), après quoi le pourcentage du flux sera réduit à 40 %. Le prix d'achat de l'argent selon les modalités de l'entente de flux Mantos Blancos correspond à 8 % du prix moyen mensuel de l'argent pour chaque once d'argent affiné vendue et livrée et/ou créditée par Capstone à OR Royalties International. OR Royalties International reçoit les livraisons issues de la production à Mantos Blancos avec un décalage de deux mois.

Prévisions pour 2026

Le 17 février 2026, Capstone a annoncé ses objectifs de produire entre 48 000 et 56 000 tonnes de cuivre pour l'année 2026. Selon les prévisions, la production de cuivre à Mantos Blancos devrait diminuer en 2026 comparativement aux résultats solides de 2025 en raison de teneurs plus basses en cuivre sur une période d'un an. Conformément à la séquence d'exploitation minière, les teneurs en cuivre du minerai sulfuré devraient s'établir autour de 0,70 % en 2026, alors que des teneurs en cuivre plus élevées, autour de 0,85 %, sont prévues pour 2027. Des arrêts planifiés pour l'entretien sont prévus au deuxième trimestre (4 jours) et au troisième trimestre (3 jours) de 2026.

Mise à jour des activités

Le 29 avril 2026, Capstone a annoncé une production de cuivre de 12 301 tonnes, composée de 10 501 tonnes de cuivre en concentré provenant du traitement de minerai sulfuré et 1 800 tonnes de cathodes, en baisse de 11 % comparativement au premier trimestre de 2025. Cette baisse s'explique principalement par les teneurs d'alimentation plus basses pour le minerai sulfuré en raison des teneurs plus basses prévues sur une période d'un an conformément au plan d'exploitation minière (0,73 % au premier trimestre de 2026 versus 0,89 % au premier trimestre de 2025). Des teneurs en cuivre plus élevées, autour de 0,85 %, devraient être de retour en 2027. Le débit de traitement moyen à l'usine de minerai sulfuré a atteint un niveau élevé de 19 661 t/j, malgré un arrêt planifié de quatre jours pour l'entretien.

Mise à jour de l'expansion

Le 29 avril 2026, Capstone a annoncé qu'elle évalue les prochaines phases de croissance pour Mantos Blancos, notamment le potentiel d'accroître le débit de traitement du concentrateur jusqu'à au moins 27 000 t/j et d'augmenter la production de cathodes de l'usine SX-EW sous-utilisée. Une étude sur la phase II de Mantos Blancos axée sur l'expansion du concentrateur de minerai sulfuré est attendue au troisième trimestre de 2026. L'expansion du concentrateur traitant le minerai sulfuré devrait se faire en utilisant les équipements de traitement existants qui sont inutilisés ou sous-utilisés, ainsi que de l'équipement supplémentaire pour ce qui est de la filtration du concentré, de l'épaississement et de la filtration des résidus miniers. Au cours du deuxième trimestre de 2026, la société prévoit déposer une demande de permis avec étude d'impact environnemental pour ce projet, qui devrait être suivie par la publication d'une étude de préféabilité détaillant le projet au troisième trimestre de 2026. En 2025, le débit de traitement maximal atteint par jour individuel à l'usine de minerai sulfuré a totalisé 28 506 t/j, alors que l'usine a été poussée afin d'identifier les goulots d'étranglement.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 29 avril 2026, Capstone a annoncé que le forage d'exploration s'était poursuivi à Mantos Blancos au premier trimestre de 2026. Le programme consolidé pour l'année 2026 comprend 7 500 mètres de forage, dont 1 122 mètres (environ 15 %) ont été complétés à ce jour. Le programme vise à faire un suivi dans les secteurs Nora-Quinta, Phase 23 et Barbara, ainsi qu'une première vérification par forage du secteur Capri. Au premier trimestre de 2026, les modèles définitifs du levé géophysique de sismique passive (tomographie du bruit ambiant) ont été reçus. Ce levé a pour but d'améliorer la compréhension de la stratigraphie locale et pourrait permettre d'identifier de nouvelles cibles de forage en profondeur et à proximité du gisement actuel.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Capstone du 17 février 2026 intitulé « *Capstone Copper Announces 2026 Guidance* » et le communiqué de presse de Capstone du 29 avril 2026 intitulé « *Capstone Copper Reports First Quarter 2026 Results* », tous deux déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux CSA (Harmony Gold Mining Company Limited)

En octobre 2025, Harmony Gold Mining Company Limited (« Harmony ») a acquis la mine de cuivre CSA de MAC Copper Limited. Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, détient un flux argentifère et un flux cuprifère pour la mine de cuivre CSA, maintenant exploitée par Harmony. OR Royalties International achètera de l'argent affiné en quantité équivalente à 100 % de l'argent payable produit de CSA pour la durée de vie de la mine et effectuera des paiements en trésorerie en continu, pour l'argent affiné livré, équivalant à 4 % du cours au comptant de l'argent au moment de la livraison. OR Royalties International aura également le droit d'acheter du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'au 5^e anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2028), puis 4,875 % du cuivre payable produit par CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées, et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par CSA sur la durée de vie résiduelle de la mine. OR Royalties International effectuera des paiements en continu, pour le cuivre affiné livré, équivalant à 4 % du cours au comptant du cuivre au moment de la livraison. Au 5^e anniversaire de la date de clôture, Harmony aura l'option d'exercer certains droits de réduction du flux cuprifère en effectuant un paiement unique en trésorerie en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars.

En juillet 2023, OR Royalties International recevait sa première livraison d'argent. La première livraison de cuivre en vertu du flux cuprifère CSA a eu lieu dans la première semaine de juillet 2024. En date du 31 mars 2026, un total de 1 974 tonnes de cuivre avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.

Prévisions et activités

Le 3 février 2026, Harmony a indiqué que les prévisions pour la mine CSA nouvellement acquise seraient annoncées lors de la publication de ses résultats intermédiaires. Harmony a également indiqué que les efforts d'intégration à la mine de cuivre CSA à haute teneur progressaient bien, les activités initiales étant axées sur l'intégration de la mine au sein des systèmes, des processus et de la culture d'entreprise de Harmony.

Le 11 mars 2026, Harmony a indiqué que la production à la mine CSA serait temporairement suspendue pendant près d'un mois afin de permettre le remplacement de structures d'acier essentielles sur deux niveaux du puits. Il s'agit d'une intervention nécessaire pour assurer la sécurité, la fiabilité et la stabilité de la production à long terme.

La mine de cuivre CSA est, de façon générale, à haute teneur mais un petit nombre de chantiers à très haute teneur (plus de 8 % de cuivre) forment une part disproportionnée de la production annuelle. La séquence d'exploitation de ces derniers peut avoir un impact significatif sur la production d'un mois à l'autre et, en tenant compte également des orages et des pannes de courant qui surviennent typiquement durant la saison estivale, les trimestres se terminant en mars sont généralement les trimestres les plus faibles de l'année.

Les paramètres de planification de Harmony pour l'exercice financier 2027 seront intégrés à la mine CSA en vue d'élaborer son plan sur la durée de vie de la mine pour l'exercice financier, conformément à l'approche de planification utilisée pour tous les autres sites miniers. Le plan sur la durée de vie de la mine CSA sera publié en parallèle aux résultats pour l'exercice financier 2026, attendus en août 2026.

En date du présent rapport de gestion, Harmony n'avait pas publié ses résultats pour les trois mois terminés le 31 mars 2026.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 24 février 2025, MAC Copper a annoncé une mise à jour de ses ressources minérales et de ses réserves minérales de 2024, incluant une durée de vie révisée de 12 ans pour la mine basée sur les réserves minérales seulement. Ainsi, au 31 décembre 2024, les réserves minérales étaient estimées à 545 000 tonnes de cuivre et 6,8 millions d'onces d'argent (15,9 millions de tonnes à des teneurs de 3,4 % Cu et 13,3 g/t Ag), les ressources minérales mesurées et indiquées étaient estimées à 286 000 tonnes de cuivre et 3 millions d'onces d'argent (5,6 millions de tonnes à des teneurs de 5,1 % Cu et 16,7 g/t Ag), et les ressources minérales présumées étaient estimées à 178 000 tonnes de cuivre et 3,9 millions d'onces d'argent (5,4 millions de tonnes à des teneurs de 3,3 % Cu et 22 g/t Ag). Les réserves minérales de 2024 ne s'étendent que jusqu'à 70 mètres à la verticale sous la position actuelle de la rampe, ce qui ne nécessite qu'un développement annuel minime.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de MAC Copper du 24 février 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Announces 2024 Resource and Reserve Statement and Production Guidance* », le communiqué de presse de MAC Copper du 27 mai 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Enters Into Binding Scheme Implementation Deed With Harmony* », et le communiqué de presse de MAC Copper du 29 juillet 2025 intitulé « *MAC Copper Limited Announces June 2025 Quarterly Report* », tous déposés au www.sec.gov/edgar, le communiqué de presse de Harmony du 24 octobre 2025 intitulé « *Harmony completes MAC Copper acquisition, securing full ownership of CSA mine and unlocking immediate copper production* » et le communiqué de presse de Harmony du 3 février 2026 intitulé « *Harmony's full year guidance on track; higher gold price boosts cash flows* », disponibles sur le site Web de Harmony (www.harmony.co.za).

Flux Sasa (Central Asia Metals plc)

Redevances OR, par l'entremise d'OR Royalties International, détient un flux argentifère de 100 % sur la mine Sasa, exploitée par Central Asia Metals plc (« Central Asia ») et située en Macédoine du Nord. La mine Sasa est l'une des plus grandes mines de zinc, de plomb et d'argent en Europe. Le droit d'OR Royalties International en vertu du flux Sasa s'applique à 100 % de la production payable d'argent en contrepartie de 5 \$ par once d'argent affiné livrée (plus les coûts d'affinage), augmenté annuellement en fonction de l'inflation à partir de 2017 (6,665 \$ par once en 2026).

Prévisions pour 2026

Il est prévu, pour 2026 à Sasa, d'extraire et de traiter entre 800 000 et 820 000 tonnes de minerai, tandis que la production de métaux en concentré est estimée entre 18 000 et 20 000 tonnes de zinc et entre 26 000 et 28 000 tonnes de plomb.

Mise à jour des activités

Le 16 avril 2026, Central Asia a déclaré des livraisons de 94 737 onces d'argent à OR Royalties International pour le premier trimestre de 2026. Les tonnes extraites et traitées durant le premier trimestre de 2026 étaient dans l'ensemble conformes aux niveaux de la période correspondante en 2025.

Les travaux visant à améliorer la planification minière à court terme se sont poursuivis dans le cadre des mesures prises pour faire face à la variabilité croissante du gisement en profondeur. Ces travaux impliquaient notamment d'augmenter l'intensité de l'échantillonnage des fronts de taille, l'ajout de forage intercalaire, l'introduction d'un modèle de contrôle des teneurs pour la planification à court terme, et de la formation externe supplémentaire pour les membres du personnel impliqués dans la modélisation du gisement.

Au cours du premier trimestre de 2026, une nouvelle convention collective a été signée avec les syndicats représentant les employés syndiqués de Sasa. Les négociations ont également mené à une restructuration de la provision souterraine antérieure avec un système de primes pour la production livrée au-delà des niveaux prévus. La productivité reste une priorité et, entre autres changements découlant de l'analyse des activités de l'an dernier, Sasa a revu ses patrons de forage et de dynamitage, et constate une nette amélioration de l'avancement obtenu avec chaque dynamitage.

Les activités à l'usine de filtration de résidus ont été naturellement limitées au premier trimestre de 2026 en raison de l'impact des conditions hivernales sur l'empilement de résidus miniers sur le site aménagé à cet effet. Toutefois, les volumes se sont améliorés en mars. L'usine de filtration de résidus a maintenant traversé un cycle complet de 12 mois couvrant toutes les saisons, au cours duquel les résidus miniers empilés à sec ou entreposés sous terre sous forme de remblai en pâte représentent environ 71 % du total généré. Il s'agit d'un niveau comparable à la cible fixée par Central Asia pour 2026, que 70 % des résidus de Sasa soient entreposés en utilisant ces méthodes plus responsables sur le plan environnemental.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 3 mars 2026, Central Asia a publié une mise à jour de ses estimations de ressources minérales et de réserves de minerai pour la mine Sasa. À mesure que l'exploitation minière progresse plus en profondeur à Sasa, la géologie présente de plus en plus de défis. En particulier, le gisement devient plus étroit et la transition vers de nouvelles méthodes d'abattage par coupe et remblai et par longs trous (plutôt que la méthode d'extraction en vrac par abattage en sous-niveaux) a pour but d'offrir davantage de flexibilité et de contrôler la dilution.

Les changements géologiques en profondeur et l'analyse des activités ont mené à une réévaluation du plan sur la durée de vie de la mine Sasa, qui prévoit maintenant l'extraction d'environ 830 000 tonnes annuellement au cours des huit prochaines années, suivi d'une réduction dans la dernière année, en 2034 (auparavant en 2039). La réduction du tonnage de réserves est principalement attribuable à des révisions dans la conception de la mine; à l'application de seuils de coupure NSR plus élevés en raison d'hypothèses plus élevées pour les coûts d'exploitation; aux hypothèses révisées pour les prix des métaux et les frais de traitement de concentré; et à l'épuisement minier normal.

Pour plus d'information sur la mine Sasa, veuillez consulter le communiqué de presse de Central Asia du 3 mars 2026 intitulé « *Sasa Mineral Resource and Ore Reserve Statement* » et le communiqué de presse de Central Asia du 16 avril 2026 intitulé « *Q1 2026 Operations Update* », tous deux disponibles sur le site Web de la société au www.centralasiametals.com.

Redevance Éléonore (Dhilmar Ltd.)

Redevances OR détient une redevance variable de 1,8 % à 3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore (« Éléonore ») située dans la province de Québec et exploitée par Dhilmar Ltd. (« Dhilmar »). Dhilmar, une société fermée, a acquis Éléonore de Newmont Corporation (« Newmont ») au premier trimestre de 2025 pour une contrepartie de 795 millions de dollars en trésorerie. Redevances OR perçoit actuellement une redevance de 2,2 % NSR sur la production de la mine Éléonore, jusqu'à ce que 3,0 millions d'onces d'or aient été produites par la mine, après quoi le taux de redevances augmentera à 2,45 %, ce qui devrait avoir lieu à la fin du deuxième trimestre ou au début de troisième trimestre de 2026. Au 31 mars 2026, la mine avait produit un total cumulatif de 2,9 millions d'onces d'or.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 20 février 2025, Newmont a fait état de réserves minérales prouvées et probables à Éléonore comprenant 10,1 millions de tonnes à une teneur de 5,05 g/t Au pour 1,6 million d'onces d'or au 31 décembre 2024.

Dhilmar est une société fermée et n'a donc pas publié de mise à jour des estimations de réserves et de ressources depuis l'acquisition de la mine en 2025.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Newmont du 20 février 2025 intitulé « *Newmont Reports 2024 Mineral Reserves of 134.1 Million Gold Ounces and 13.5 Million Tonnes of Copper* », déposé sur www.sedarplus.ca.

Redevance District Island Gold (Alamos Gold Inc.)

Redevances OR détient des redevances NSR variant entre 1,38 % et 3,00 % sur la propriété de la mine Island Gold (presque toutes les réserves et les ressources minérales actuelles à Island Gold sont couvertes par les redevances), laquelle fait maintenant partie du district Island Gold (regroupant les propriétés Island Gold et Magino), exploitée par Alamos Gold Inc. (« Alamos ») et située en Ontario au Canada. Redevances OR détient aussi une redevance de 3 % NSR sur une petite fraction à la limite est de la fosse à ciel ouvert de la mine Magino.

Le 3 février 2026, Alamos a annoncé qu'à Island Gold, la redevance NSR effective totale s'établissait à environ 2,6 % sur la durée de vie de la mine, en se basant sur les onces produites, et qu'environ 90 % de cette redevance était payée en nature (cette dernière représente la redevance détenue par la Société). On peut donc en déduire que les redevances détenues par Redevances OR sur la mine souterraine Island Gold couvrent une moyenne pondérée de 2,34 % NSR sur la nouvelle durée de vie de la mine.

Prévisions – 2026 à 2028

Le 4 février 2026, Alamos a publié ses prévisions sur trois ans. La production d'or du district Island Gold devrait se situer dans la fourchette entre 290 000 et 330 000 onces en 2026, en baisse de 9 % comparativement aux prévisions antérieures de 330 000 à 355 000 onces, reflétant les taux d'usinage réduits à l'usine Magino et la montée légèrement plus lente des taux d'extraction minière souterraine jusqu'à 2 400 t/j à Island Gold. Avec le puits qui devrait être opérationnel vers la fin de 2026, il est désormais prévu que les taux d'extraction minière augmenteront graduellement pour atteindre les taux ciblés de 2 400 t/j au début de 2027, comparativement au quatrième trimestre de 2026 antérieurement prévu.

La production d'or du district Island Gold en 2027 a été augmentée à 380 000 – 420 000 onces, comparativement aux prévisions antérieures de 375 000 – 400 000 onces. Une première prévision pour la production d'or en 2028 a aussi été publiée, de 470 000 – 510 000 onces. Les prévisions n'ont pas été présentées séparément pour les mines Island Gold et Magino.

Mise à jour des activités

Le 29 avril 2026, Alamos a annoncé une production de 61 200 onces d'or au premier trimestre 2026 pour le district Island Gold, légèrement supérieure à celle du quatrième trimestre de 2025 et de la période de l'année précédente.

À Island Gold, les taux d'extraction minière souterraine ont augmenté pour atteindre un niveau moyen record de 1 423 t/j au premier trimestre, soit 16 % de plus que la période de l'année précédente mais conforme aux prévisions pour le premier trimestre. Selon les prévisions, les taux d'extraction minière devraient augmenter progressivement jusqu'à la fin de l'année pour atteindre 2 000 t/j d'ici la fin de 2026. Une autre augmentation des taux d'extraction minière, à 2 400 t/j, est prévue au début de 2027, avec la mise en service des infrastructures du puits. Les teneurs souterraines extraites étaient en moyenne de 9,38 g/t Au au premier trimestre, dans les niveaux prévus. Les teneurs devraient rester à des niveaux similaires au deuxième trimestre, puis augmenter au deuxième semestre de l'année pour atteindre en moyenne le point milieu des prévisions pour l'année complète. Les taux de traitement à l'usine Island Gold se sont établis en moyenne à 1 257 t/j pour le premier trimestre, et le minerai souterrain excédentaire a été traité à l'usine Magino. Les taux de récupération à l'usinage étaient en moyenne de 97 % pour le premier trimestre, dans les niveaux prévus.

Mise à jour sur l'expansion du district Island Gold

En 2022, Alamos a annoncé la phase 3+ d'expansion du puits à Island Gold pour passer de 1 200 t/j à 2 400 t/j. L'expansion implique la construction d'un puits et d'une usine de remblai en pâte, ainsi qu'une accélération du développement pour soutenir les taux d'extraction minière plus élevés. Avec la mise en service du puits qui devrait avoir été complétée au début de 2027, les opérations minières passeront du transport par camion du minerai et du stérile par la rampe, à la remontée de minerai et de stérile en surface dans des skips, ce qui permettra d'augmenter la production et de réduire les coûts de manière significative. Au 31 mars 2026, 100 % du capital de croissance pour la phase 3+ d'expansion du puits avait été dépensé et engagé.

Le 3 février 2026, Alamos a annoncé que l'étude portant sur l'expansion du district Island Gold (l'« expansion IGD ») faisait état d'une mine plus imposante, à longue durée de vie et à faible coût, avec une production d'or annuelle moyenne de 534 000 onces sur les 10 premières années (à compter de 2028). Le capital de croissance de 542,0 millions de dollars pour l'expansion IGD servira à financer l'expansion de l'usine Magino à 20 000 t/j, l'accélération du développement souterrain et l'équipement mobile requis pour soutenir les taux d'extraction minière plus élevés sous terre et dans la fosse à ciel ouvert de 3 000 t/j et 17 000 t/j respectivement.

Tel qu'indiqué dans l'étude sur l'expansion IGD, l'usine Island Gold poursuivra ses activités et servira à traiter environ 1 265 t/j de minerai souterrain à plus haute teneur, jusqu'à ce que l'expansion de l'usine Magino soit terminée, ce qui est prévu pour le premier trimestre de 2028. Le minerai souterrain résiduel extrait, au-delà de la capacité de 1 265 t/j de l'usine Island Gold, sera mélangé à des taux progressivement plus élevés avec le minerai à ciel ouvert et traité à l'usine Magino. Au 31 mars 2026, 11 % du capital de croissance alloué à l'expansion IGD avait été dépensé et engagé, et la majorité de ces dépenses ont été consacrées à l'expansion de l'usine Magino.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources

Le 3 février 2026, Alamos a annoncé des réserves minérales prouvées et probables de 5,1 millions d'onces d'or à la mine souterraine Island Gold (15,1 millions de tonnes à une teneur de 10,61 g/t Au), ce qui représente une augmentation de 25 % comparativement aux 4,1 millions d'onces contenues dans la mise à jour de juin 2025 (11,8 millions de tonnes à une teneur de 10,85 g/t Au). L'augmentation découle d'un programme de forage de délimitation fructueux visant à convertir une grande proportion de l'inventaire de ressources minérales en réserves minérales. Les ressources minérales mesurées et indiquées ont d'ailleurs diminué de 44 % comparativement à la mise à jour de juin 2025 à Island Gold, passant à 0,6 million d'onces d'or (2,1 millions de tonnes à une teneur de 8,77 g/t Au), en raison de la conversion en réserves minérales. Les ressources minérales aurifères présumées ont également diminué de 45 % pour atteindre 1,4 million d'onces (16,9 millions de tonnes à une teneur de 2,57 g/t Au), également en raison du programme de conversion.

Mise à jour des activités d'exploration

Un montant total de 43,0 millions de dollars a été affecté au budget d'exploration pour le district d'Island Gold en 2026, en hausse comparativement aux 24,0 millions de dollars dépensés en 2025. Le 29 avril 2026, Alamos a annoncé que le programme d'exploration s'appuierait sur le succès obtenu en 2025, avec le prolongement de la minéralisation à haute teneur en or sur l'ensemble du gisement Island Gold ainsi que dans les multiples structures dans les épontes supérieure et inférieure.

Un total de 50 000 mètres de forage d'exploration souterrain est prévu en 2026, dans le but de définir de nouvelles ressources et réserves minérales à proximité des horizons et des infrastructures de production existants. Cela inclut du forage sur toute l'étendue latérale du gisement principal à Island Gold (zones E1E et C), ainsi que dans un nombre grandissant de zones nouvellement définies au sein des épontes supérieure et inférieure.

Le développement de ces ajouts potentiels de réserves et de ressources minérales à haute teneur serait peu coûteux compte tenu de leur proximité aux infrastructures existantes, et ces derniers procureraient une plus grande marge de manœuvre opérationnelle suivant l'accroissement des taux d'extraction minière. Afin de soutenir le programme d'exploration souterraine, 1 090 mètres de développement de galeries souterraines d'exploration sont prévus afin d'établir des plateformes de forage sur plusieurs niveaux. De plus, 48 000 mètres de forage d'exploration en surface ont été prévus, ciblant le secteur entre les gisements Island Gold et Magino ainsi que l'extension en profondeur dans l'axe de plongée du gisement Island Gold à plus de 1 500 mètres de profondeur.

Durant le premier trimestre de 2026, 8 664 mètres de forage d'exploration souterrain ont été complétés en 34 sondages, et 3 819 mètres de forage de délimitation souterrain ont été complétés en 18 sondages. De plus, 3 359 mètres de forage d'exploration en surface ont été complétés en six sondages. Dans le cadre du programme d'exploration régionale, 4 710 mètres de forage ont aussi été complétés en 10 sondages.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Alamos du 3 février 2026 intitulé « *Alamos Gold Announces Island Gold District Expansion to 20,000 TPD, Creating One of Canada's Largest and Lowest Cost Gold Mines with Attractive Economics, including 69% After-Tax IRR and \$12.2 Billion NPV at \$4,500/oz Gold* », le communiqué de presse d'Alamos du 4 février 2026 intitulé « *Alamos Gold Provides Three-Year Operating Guidance Outlining 46% Production Growth by 2028 at Significantly Lower Costs* » et le communiqué de presse d'Alamos du 29 avril 2026 intitulé « *Alamos Gold Reports First Quarter 2026 Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Ermitaño (First Majestic Silver Corp.)

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 2 % NSR sur la mine souterraine d'or et d'argent Ermitaño (« Ermitaño ») exploitée par First Majestic Silver Corp. (« First Majestic ») et située dans l'état du Sonora au Mexique.

Prévisions pour 2026

Le 15 janvier 2026, First Majestic a publié ses prévisions annuelles pour Santa Elena, soit entre 1,3 million et 1,5 million d'onces d'argent et entre 64 000 et 71 000 onces d'or. Cette production devrait être issue principalement de minerai couvert par la redevance détenue par Redevances OR sur Ermitaño.

L'une des principales initiatives de First Majestic en 2026 porte sur l'expansion de l'usine de traitement Santa Elena pour accroître la capacité de 3 200 t/j à 3 500 t/j.

Mise à jour des activités

Le 9 avril 2026, First Majestic a annoncé une production de 355 827 onces d'argent (en hausse de 5 % d'une année à l'autre) et 21 117 onces d'or (en baisse de 1 % d'une année à l'autre) au premier trimestre de 2026 à Santa Elena.

L'usine a traité un nouveau record trimestriel de 284 236 tonnes de minerai au premier trimestre, soit 5 % de plus qu'au cours de la même période de l'année précédente, avec des teneurs d'alimentation moyennes en argent et en or de 61 g/t Ag et 2,43 g/t Au, respectivement. Les teneurs moyennes en argent ont augmenté de 5 % tandis que les teneurs en or ont diminué de 6 % comparativement au même trimestre l'an dernier, conformément au plan minier.

Les taux de récupération de l'argent et de l'or au cours du trimestre ont été en moyenne de 64 % et 95 %, respectivement, comparativement aux taux de 68 % et 95 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Des taux de récupération de l'argent plus bas ont été réalisés en raison des débits de traitement plus élevés, tout comme lors des récents trimestres.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 30 juillet 2024, First Majestic a annoncé la découverte d'un nouveau système filonien significatif, minéralisé en or et en argent, sur sa propriété Santa Elena. Cette nouvelle découverte à haute teneur, le système filonien Navidad (« Navidad »), a été faite en profondeur à proximité de la mine en production Ermitaño de la société et se trouve à l'intérieur des limites des redevances de Redevances OR. Il s'agit de la découverte la plus prometteuse à survenir sur la propriété Santa Elena depuis la découverte d'Ermitaño en 2016.

À Santa Elena, environ 78 000 mètres de forage sont prévus en 2026. Les travaux de forage à Santa Elena serviront principalement à convertir les ressources présumées en ressources indiquées à la découverte Santo Niño (qui n'est pas couverte par la redevance détenue par Redevances OR), poursuivre les vérifications par forage des extensions du secteur Navidad (couvert par la redevance détenue par Redevances OR), et tester plusieurs cibles en terrain peu connu dans un rayon de 10 kilomètres autour de l'usine de traitement, où une nouvelle compréhension de la géologie du district a mis en lumière la présence de vastes superficies avec un potentiel d'exploration.

Durant le premier trimestre de 2026, sept foreuses, soit cinq foreuses en surface et deux foreuses souterraines, ont complété 20 429 mètres de forage sur la propriété. Les activités de forage comprenaient du forage intercalaire visant à convertir les ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées, ainsi que du forage sur certaines cibles d'exploration en terrain peu connu.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 31 mars 2026, First Majestic a publié une mise à jour de ses estimations de réserves minérales et de ressources minérales de 2025 pour la mine souterraine Ermitaño. À Ermitaño, les réserves minérales prouvées ont été estimées à 1,3 million d'onces d'argent et 0,05 million d'onces d'or (0,68 million de tonnes à des teneurs de 59 g/t Ag et 2,29 g/t Au) et les réserves minérales probables ont été estimées à 3,15 millions d'onces d'argent et 0,13 million d'onces d'or (3,39 millions de tonnes à des teneurs de 29 g/t Ag et 1,16 g/t Au).

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de First Majestic du 30 juillet 2024 intitulé « *First Majestic Announces New High-Grade Gold and Silver Discovery at Santa Elena* », le communiqué de presse de First Majestic du 31 mars 2026 intitulé « *First Majestic Announces 2025 Mineral Reserve and Mineral Resource Estimates* » et le communiqué de presse de First Majestic du 9 avril 2026 intitulé « *First Majestic Reports Q1 2026 Production Results* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Redevances OR est titulaire d'un flux argentifère relatif à 100 % de la production de la mine de cuivre Gibraltar, exploitée par Taseko Mines Limited (« Taseko ») et située en Colombie-Britannique (Canada), jusqu'à ce qu'un total de 6,8 millions d'onces d'argent aient été livrées, après quoi l'argent affiné devant être livré sera réduit à 35 % de l'argent payable produit. Aucun prix de transfert en trésorerie n'est payable par Redevances OR au moment de la livraison pour les onces d'argent livrées. En date du 31 mars 2026, un total de 1,7 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Prévisions pour 2026

Le 18 février 2026, Taseko a indiqué que les activités minières des 18 derniers mois avaient été concentrées dans la fosse Connector, qui avait été la principale source d'alimentation de l'usine en 2025, et qui continuera d'être la principale source de minerai pour les trois prochaines années (de 2026 à 2028 inclusivement). Dans les derniers mois, les teneurs d'alimentation dans la fosse Connector étaient entre 5 % et 10 % inférieures aux teneurs initialement prévues en raison de l'impact de petites zones à plus haute teneur qui ne se sont pas matérialisées lors de l'extraction minière jusqu'à maintenant. De plus, le cuivre sous forme d'oxyde et le minerai supergène, qui présente des défis métallurgiques, ont été plus abondants dans la fosse Connector que ce qui avait été estimé antérieurement, et selon les prévisions, les taux de récupération en 2026 devraient se situer en moyenne entre 75 % et 80 % (similaires à ceux du deuxième semestre de 2025). Le minerai oxydé additionnel extrait de la fosse Connector a été empilé sur les haldes de lixiviation et sera traité au cours des années à venir. En tenant compte de tous ces facteurs, la production totale de cuivre à Gibraltar pour 2026 devrait se situer dans la fourchette entre 110 et 115 millions de livres et devrait rester à des niveaux similaires ($\pm 5\%$) jusqu'à la fin de l'exploitation minière de la fosse Connector à la mi-2029.

Mise à jour des activités

Le 14 avril 2026, Taseko a annoncé une production pour le premier trimestre de 2026 de 30,0 millions de livres de cuivre et 717 000 livres de molybdène, en hausse de 50 % et de 113 % comparativement à la même période en 2025. Les teneurs en cuivre du trimestre étaient conformes à la teneur moyenne sur la durée de vie de la mine, et les taux de récupération se sont améliorés pour s'établir à 83 %. Les ventes de cuivre au premier trimestre se sont élevées à 27 millions de livres, soit légèrement moins que la production, en raison des dates d'expédition.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Taseko du 18 février 2026 intitulé « *Taseko Announces Strong Fourth Quarter Financial Results and Commencement of Copper Production at Florence Copper* » et le communiqué de presse de Taseko du 14 avril 2026 intitulé « *Taseko Updates Florence Copper and Gibraltar First Quarter Production* », tous deux déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Namdini (Cardinal Namdini Mining Limited)

En janvier 2026, la Société a acquis une redevance supplémentaire de 1,0 % NSR couvrant la mine d'or Namdini en production au Ghana, avec une date d'effet au 1^{er} octobre 2025. À la suite de cette transaction, Redevances OR détient maintenant une redevance de 2 % NSR sur la mine d'or Namdini, laquelle est exploitée par Shandong Gold Co Ltd., une société fermée, par l'entremise de sa filiale Cardinal Namdini Mining Limited, détenue en partenariat avec une filiale de China Railway Construction Group Corp Ltd.

La production d'or à Namdini a commencé au premier semestre de 2025, et la mine est dans les étapes finales de la montée en puissance vers la production maximale d'environ 360 000 onces d'or par année au cours des trois premières années (lorsqu'en exploitation à la capacité nominale prévue de 9,5 millions de tonnes par année), avec une moyenne prévue de 287 000 onces d'or par année sur une durée de vie initiale de 15 ans.

Redevance Complexe Lamaque (Eldorado Gold Corporation)

Redevances OR détient une redevance de 1 % NSR sur le gisement Triangle présentement exploité et les gîtes prometteurs Ormaque, Plug n°4 et Parallel du complexe Lamaque. Le complexe Lamaque, qui inclut la mine Triangle (zones supérieure et inférieure), la mine Ormaque, le gîte Parallel, le gîte Plug n°4 et l'usine Sigma, est exploité par Eldorado Gold Corporation (« Eldorado ») et est situé au Québec (Canada). Redevances OR détient également une redevance de 2,5 % NSR sur la propriété Bourlamaque.

Prévisions pour 2026

Le 19 février 2026, Eldorado a indiqué que ses prévisions de production pour 2026 au complexe Lamaque seraient entre 185 000 et 200 000 onces d'or, reflétant une fourchette plus large pour tenir compte du démarrage potentiellement plus rapide d'Ormaque, sous réserve de l'obtention du permis d'exploitation. En 2026, les efforts seront concentrés sur le développement d'Ormaque et sur la poursuite des travaux de forage de conversion à Triangle et à Ormaque. Selon les prévisions, la production annuelle pour 2027 et 2028 devrait se situer entre 190 000 et 210 000 onces d'or.

Le capital de croissance pour 2026 devrait se situer dans la fourchette entre 180,0 et 190,0 millions de dollars et couvrir principalement le développement, les infrastructures et la flotte pour Ormaque; la construction de l'usine de remblai en pâte; le capital de développement pour la rampe à Triangle; la construction du bassin nord; et l'achat de véhicules électriques à batteries supplémentaires pour la mine Triangle.

Mise à jour des activités

Le 30 avril 2026, Lamaque a annoncé une production de 42 306 onces d'or au complexe Lamaque au premier trimestre de 2026, soit une hausse de 5 % comparativement à 40 438 onces au premier trimestre de 2025. L'augmentation découle principalement de la teneur du minerai plus élevée, ce qui inclut l'impact positif du minerai d'Ormaque suite à l'obtention de l'autorisation d'exploitation en mars, partiellement contrebalancée par le débit de traitement plus faible. La teneur moyenne a augmenté à 6,20 g/t Au au premier trimestre de 2026 comparativement à 5,38 g/t Au au premier trimestre de 2025.

Mise à jour des estimations des réserves et des ressources minérales

Le 26 novembre 2025, Eldorado a publié une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales en date du 30 septembre 2025. Les réserves minérales prouvées et probables comprenaient 1,285 million de tonnes à 5,78 g/t Au et 5,588 millions de tonnes à 7,53 g/t Au respectivement, pour un total de 1,591 million d'onces d'or. Les ressources mesurées et indiquées comprenaient 2,185 millions de tonnes à 6,73 g/t Au et 8,605 millions de tonnes à 7,97 g/t Au, respectivement, pour un total de 2,677 millions d'onces d'or. Les ressources présumées comprenaient 8,087 millions de tonnes à 7,69 g/t Au pour 2,0 millions d'onces. Le rapport technique mis à jour fait état d'une durée de vie de la mine de 8 ans selon le scénario fondé sur les réserves.

Les réserves minérales ont augmenté de 25 % à Lamaque, grâce aux efforts de conversion à Ormaque et Triangle et à une première estimation de réserves minérales pour le gîte Plug n°4. L'augmentation des ressources minérales mesurées et indiquées totales découle principalement de la conversion des ressources minérales présumées.

Mise à jour des activités d'exploration

Le 26 janvier 2026, Eldorado a annoncé la découverte de quatre nouvelles zones à haute teneur au complexe Lamaque et le lancement d'études visant à débloquer une expansion potentielle. Les récents résultats ont confirmé la présence de minéralisation à haute teneur dans plusieurs gîtes sur la propriété, avec Ormaque qui ajoute de la flexibilité près des infrastructures existantes. Ces résultats, ainsi que les cibles émergentes sur la propriété Bourlamaque plus largement, mettent en lumière une opportunité intéressante de croissance organique à faible risque, efficace sur le plan des investissements, qui permettrait de prolonger la durée de vie de la mine. Compte tenu des récents succès d'exploration et du potentiel d'ajouter des ressources à proximité immédiate de l'usine Sigma, Eldorado a entrepris des études visant à accroître le débit de traitement pour passer de sa capacité actuelle d'environ 2 500 t/j jusqu'à sa capacité autorisée de 5 000 t/j.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse d'Eldorado du 26 novembre 2025 intitulé « *Eldorado Gold Releases Updated Mineral Reserve and Mineral Resource Statement; Offsetting Depletion and Increasing Mineral Reserves at Key Operations* », le communiqué de presse d'Eldorado du 20 janvier 2026 intitulé « *Eldorado Gold Achieves Higher-End of 2025 Production Guidance; Appoints Dr. Sally Eyre to the Board of Directors; Details 2026 Reporting Schedule and Provides Q4 2025 Conference Call Details* », le communiqué de presse d'Eldorado du 26 janvier 2026 intitulé « *Eldorado Announces Strong Exploration Results of Multiple New High-Grade Zones in Canada and Greece and Increases 2026 Exploration Investment, Reinforcing Confidence in Discovery Strategy* », le communiqué de presse d'Eldorado du 19 février 2026 intitulé « *Eldorado Gold Provides 2026 Guidance; Three-Year Outlook Targets 40% Gold Production Growth; Skouries Construction Update* » et le communiqué de presse d'Eldorado du 30 avril 2026 intitulé « *Eldorado Gold Reports Solid First Quarter 2026 Financial and Operational Results; Skouries Steadily Advancing Towards First Concentrate Production* », tous déposés sur www.sedarplus.ca.

Redevance Eagle Gold - Mise à jour

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur la propriété Dublin Gulch au centre du Yukon (Canada), où se trouve la mine Eagle Gold (« Eagle Gold »), s'appliquant à tous les métaux jusqu'à ce que 97 500 onces d'or aient été livrées à Redevances OR, et de 3 % NSR par la suite. En date du 31 décembre 2024, un total de 32 667 onces d'or avait été livré en vertu de l'entente de flux.

Rupture des installations de lixiviation en tas

Le 24 juin 2024, Victoria a annoncé qu'une rupture des installations de lixiviation en tas avait eu lieu à la mine Eagle Gold. Les opérations ont été suspendues pendant que l'équipe d'exploitation sur le site, la direction et les représentants du gouvernement du Yukon continuaient à évaluer la situation et à recueillir des informations. Victoria a confirmé que certaines infrastructures avaient été endommagées et qu'une portion de l'effondrement avait franchi les structures de retenue. Par la suite, le 4 juillet 2024, Victoria a annoncé avoir reçu des avis de défaut de la part de ses créanciers en vertu de la convention de crédit datée du 18 décembre 2020. Un évènement de défaut en vertu de l'entente de redevances Eagle Gold datée du 13 avril 2018 a aussi été déclenché et, par conséquent, Redevances OR a transmis un avis de défaut à Victoria le 4 juillet 2024. Le 12 et le 30 juillet 2024, Victoria a annoncé qu'il n'y avait aucune garantie que la société disposerait des ressources financières nécessaires pour réparer les dommages aux équipements et aux installations, remédier aux impacts que l'incident a entraînés ou redémarrer la production.

Le 14 août 2024, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a nommé PricewaterhouseCoopers Inc. en tant que séquestre et gestionnaire (le « séquestre »), à la demande du gouvernement du Yukon et sous la supervision du tribunal, de tous les actifs, entreprises et propriétés de Victoria, lesquelles propriétés comprennent, mais ne se limitent pas, à la mine Eagle Gold. Une copie de l'ordonnance de nomination (l'« ordonnance de nomination ») est disponible sur le site Web du séquestre indiqué ci-dessous. Une commission d'enquête indépendante (« CEI ») a été mise sur pied pour identifier les causes de la rupture en effectuant un examen indépendant de la conception, de la construction, du fonctionnement, de l'entretien et du suivi des installations de lixiviation en tas. La CEI a publié son rapport le 2 juillet 2025, dans lequel elle concluait que la rupture avait été causée par l'accumulation d'une série de conditions et d'évènements défavorables, à commencer par une rupture de pente locale dans un secteur trop abrupt de la pente sud. Le rapport présente également des recommandations visant à améliorer les pratiques de l'industrie et des autorités de réglementation afin d'aider à réduire les probabilités que des évènements similaires se reproduisent. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web du séquestre pour obtenir le rapport complet : <https://www.pwc.com/ca/en/services/insolvency-assignments/victoriagold/independent-review-board-report.html>.

Processus de vente

Dans le cadre de la mise sous séquestre, BMO Nesbitt Burns Inc. a été nommé à titre de conseiller financier du séquestre afin d'aider à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un processus de vente pour la mine Eagle Gold. Le processus de vente de la mine Eagle Gold a débuté en juin 2025. Après avoir complété la première phase en septembre 2025, le séquestre a préparé une courte liste d'acheteurs qualifiés pour entrer dans une deuxième phase plus intensive, qui impliquait des vérifications diligentes plus poussées et une visite du site minier au Yukon. Ces acheteurs qualifiés ont ensuite été invités à soumettre des propositions révisées au début de décembre 2025. Après avoir examiné ces propositions, le séquestre, sur les conseils de son conseiller financier, a invité certains acheteurs qualifiés à rencontrer le gouvernement du Yukon (à titre d'autorité réglementaire) et des représentants non techniques de la Première Nation de Na-Cho Nyäk Dun. L'objectif de ces rencontres, qui ont eu lieu en personne au début de février 2026, était de permettre à chaque acheteur de présenter ses plans préliminaires pour l'acquisition de la mine et le redémarrage des opérations. À la suite de ces présentations et de discussions supplémentaires, le 23 avril 2026, le séquestre, en tenant compte de l'avis de son conseiller financier et avec le consentement du gouvernement du Yukon, a conclu une entente d'exclusivité avec Boro Pte Ltd (« Boro »), une société minière fermée basée à Singapour qui exploite, développe et acquiert des actifs miniers partout dans le monde et qui est reconnue en tant que spécialiste du redressement opérationnel et du développement minier responsable. En vertu de cette entente, Boro est désormais la seule partie négociant l'achat potentiel de la mine Eagle Gold et des actifs connexes. La période d'exclusivité est d'une durée initiale de 90 jours. Au cours de cette période, Boro procèdera à des vérifications diligentes plus poussées sur le site minier, négociera les modalités d'une entente d'achat définitive potentielle avec le séquestre et entreprendra des discussions préliminaires avec le gouvernement du Yukon et la Première Nation de Na-Cho Nyäk Dun concernant les principales ententes qui devraient être mises en place pour que la transaction puisse être conclue et pour que les opérations minières puissent redémarrer.

Il est important de noter qu'aucune entente n'a encore été conclue avec le gouvernement du Yukon, ni avec la Première Nation de Na-Cho Nyäk Dun. La période d'exclusivité doit servir à faire avancer ces discussions. Boro peut demander un seul report de l'échéance pour une période de jusqu'à 90 jours de plus (pour un maximum de 180 jours au total), en fournissant un préavis écrit au moins 30 jours avant la fin de la période initiale et en respectant les conditions stipulées dans l'entente.

Les exercices de vérification diligente au cours de cette période seront essentiels à l'élaboration des principales ententes connexes, incluant un plan détaillé pour le redémarrage des opérations minières. Si, avant la fin de la période d'exclusivité, les parties conviennent des modalités d'une entente d'achat officielle et des principaux éléments de ces ententes connexes, le séquestre demandera à la Cour d'approuver la signature de l'entente d'achat. Si la Cour donne son approbation, il y aura alors une période de clôture au cours de laquelle les parties s'efforceront de satisfaire toutes les conditions restantes, y compris la finalisation des ententes connexes et l'obtention d'une ordonnance de la Cour pour le transfert officiel des actifs.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Web du séquestre au <https://www.pwc.com/ca/en/services/insolvency-assignments/victoriagold/sale-process.html>.

Pour plus d'information, veuillez consulter le communiqué de presse de Victoria du 24 juin 2024 intitulé « *Victoria Gold: Eagle Gold Mine Heap Leach Pad Incident* », le communiqué de presse de Victoria du 4 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold Provides Update on Eagle Gold Mine Incident* », le communiqué de presse de Victoria du 12 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold: Update on Eagle Gold Mine* » et le communiqué de presse de Victoria daté du 30 juillet 2024 intitulé « *Victoria Gold: Update on HLF Incident Management* », tous déposés sur www.sedarplus.ca, et consulter le site Web du séquestre : www.pwc.com/ca/victoriagold.

Placements en actions

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions, principalement des sociétés cotées en bourse impliquées dans l'industrie minière. Dans certains cas, Redevances OR peut investir dans des actions de sociétés en même temps qu'elle acquiert des redevances, des flux de métaux ou d'autres intérêts semblables, ou dans l'objectif d'améliorer sa capacité d'acquérir de futures redevances, flux de métaux ou intérêts semblables. Certaines positions de placement peuvent être considérées comme des entreprises associées en vertu des normes IFRS de comptabilité en raison de la participation détenue, des droits de nomination au conseil d'administration et/ou d'autres faits et circonstances.

Redevances OR pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi ou la réglementation, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Au premier trimestre de 2026, Redevances OR a acquis des placements en capitaux propres totalisant 10,0 millions de dollars. De plus, dans le cadre des modifications apportées au flux San Antonio, OR Royalties International a reçu des actions ordinaires d'Axo Copper d'une valeur approximative de 4,2 millions de dollars, et a par la suite reçu des actions ordinaires supplémentaires en vertu d'une clause antidilution, d'une valeur approximative de 0,8 million de dollars.

Juste valeur des titres négociables

Au 31 mars 2026, la Société disposait de placements en titres négociables (excluant les billets à recevoir et les bons de souscription) d'une valeur comptable⁵ et d'une juste valeur⁶ de 186,1 millions de dollars.

Osisko Développement Corp.

Le principal placement en capitaux propres de la Société est dans Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »). Osisko Développement est une société d'exploration minière et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Les principaux projets détenus par Osisko Développement sont le projet aurifère Cariboo (« Cariboo ») en Colombie-Britannique au Canada et la propriété Tintic (« Tintic ») en Utah aux États-Unis. Redevances OR détient une redevance de 5 % NSR sur Cariboo et OR Royalties International détient un flux de métaux de 2,5 % sur Tintic.

Au 31 mars 2026, la Société détenait 33 333 366 actions ordinaires (d'une juste valeur de 107,8 millions de dollars), correspondant à une participation de 10,9 % dans Osisko Développement (13,1 % au 31 décembre 2025). La diminution du pourcentage de participation est principalement attribuable au financement par voie de prise ferme qui a été conclu par Osisko Développement au premier trimestre de 2026, auquel la Société n'a pas participé, ainsi qu'à l'exercice de bons de souscription.

Pour plus d'information, veuillez consulter les communiqués de presse et autres documents publics d'Osisko Développement disponibles sur www.sedarplus.ca et sur son site Web (www.osiskodev.com).

⁵ La valeur comptable correspond au montant comptabilisé au bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence pour les placements d'entreprises associées et à la juste valeur pour les autres placements, conformément aux normes IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et coentreprises* et IFRS 9 *Instruments financiers*. La Société ne détient actuellement aucune participation dans des entreprises associées.

⁶ La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 mars 2026.

Activités en matière de développement durable

En tant que fournisseur de capitaux dans l'industrie minière, Redevances OR investit dans des actifs qui s'inscrivent dans la lignée de ses objectifs en matière d'environnement, de société et de gouvernance (« ESG »). Bien que la Société n'exploite pas d'actifs miniers, elle cherche à s'associer avec des exploitants qui démontrent un engagement en faveur de pratiques minières responsables.

Au deuxième trimestre de 2026, Redevances OR a publié la sixième édition de son rapport de développement durable, intitulé « *Growing Responsibly* » (*Une croissance responsable*), qui met en avant les initiatives ESG de la Société ainsi que ses principaux indicateurs de performance pour 2026.

La liste suivante présente quelques-uns des faits marquants de 2025 en matière de développement durable pour Redevances OR :

- Mise en œuvre d'une politique officielle en matière de changements climatiques afin d'intégrer les risques et les opportunités liés au climat dans les processus décisionnels menant à des investissements;
- Analyse des facteurs de risques ESG des nouvelles ententes de redevances et de flux;
- Achat de crédits carbone certifiés Gold Standard pour compenser les émissions de portée 2 et de portée 3 liées à l'empreinte de la Société et à celle de ses employés;
- Contribution de plus de 0,6 million de dollars dans des investissements communautaires, portant le total des contributions communautaires à plus de 1,5 million de dollars depuis 2021;
- Entreprise certifiée Great Place to Work® Canada pour la deuxième année consécutive; et
- Maintien d'une position de chef de file auprès des agences de notation ESG, incluant le statut « Prime » décerné par ISS ESG et la cote « AA » par MSCI.

Le rapport complet pour 2025, intitulé « *Growing Responsibly* » (*Une croissance responsable*), préparé en tenant compte des normes du Global Reporting Initiative, du Sustainability Accounting Standards Board et des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »), est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse : www.ORroyalties.com.

Dividendes et offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le tableau suivant présente les détails des dividendes déclarés par la Société pour le premier trimestre de 2026 et l'exercice terminé le 31 décembre 2025 :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de paiement</u>	<u>Dividendes déclarés</u> \$
18 février 2026	<u>0,055</u>	31 mars 2026	15 avril 2026	<u>10 484 000</u>
19 février 2025 ⁽ⁱ⁾	0,046	31 mars 2025	15 avril 2025	8 475 000
7 mai 2025	0,055	30 juin 2025	15 juillet 2025	10 201 000
5 août 2025	0,055	30 septembre 2025	15 octobre 2025	10 492 000
5 novembre 2025	<u>0,055</u>	31 décembre 2025	15 janvier 2026	<u>10 116 000</u>
	<u>0,211</u>			<u>39 284 000</u>

- (i) Avant mai 2025, les dividendes étaient déclarés en dollars canadiens. Depuis mai 2025, le dividende trimestriel est déclaré en dollars américains. Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ CA aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025. En se basant sur le taux de change (\$ CA/\$ US) à la date de déclaration, le dividende correspondant par action en dollars américains s'élevait à 0,046 \$.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires des États-Unis de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou à la NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 mars 2026, les détenteurs de 12,6 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 0,7 million de dollars. Par conséquent, 17 968 actions ordinaires ont été émises le 15 avril 2026 à un escompte de 3 %.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2025, Redevances OR a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat, Redevances OR peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 9 399 294 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat de 2025 sont autorisés du 12 décembre 2025 jusqu'au 11 décembre 2026. Les rachats quotidiens seront limités à 107 496 actions ordinaires, hormis les dispenses relatives aux achats en bloc.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2026, la Société a acheté, pour annulation, un total de 322 470 actions ordinaires pour la somme de 12,9 millions de dollars (17,7 millions de dollars canadiens; prix d'achat moyen par action de 54,84 \$ CA).

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Le marché de l'or a continué d'afficher de solides gains au premier trimestre de 2026, malgré une volatilité accrue, et le prix de l'or a grimpé de 240 \$ l'once au cours de la période. Le prix de l'or s'est établi en moyenne à 4 873 \$ au premier trimestre de 2026 comparativement à 4 135 \$ au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 18 %. Le prix de l'or a clôturé le premier trimestre de 2026 à 4 608 \$ l'once, comparativement à 4 368 \$ l'once à la fin du trimestre précédent.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(par once d'or)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2026	5 405 \$	4 353 \$	4 873 \$	4 608 \$
2025	4 449	2 633	3 432	4 368
2024	2 778	1 985	2 386	2 609
2023	2 078	1 811	1 941	2 078
2022	2 039	1 629	1 800	1 812

Devise

Les taux de change pour le dollar canadien versus le dollar américain sont indiqués ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2026	0,7399	0,7174	0,7290	0,7174
2025	0,7376	0,6848	0,7157	0,7296
2024	0,7510	0,6937	0,7302	0,6950
2023	0,7617	0,7207	0,7410	0,7561
2022	0,8031	0,7217	0,7692	0,7383

Principales informations financières

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action) ⁽¹⁾

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Produits	102 832	54 916
Coût des ventes	(3 341)	(1 619)
Épuisement	(10 651)	(7 744)
Bénéfice brut	88 840	45 553
Bénéfice d'exploitation	87 826	38 515
Bénéfice net	73 582	25 640
Bénéfice net par action de base et dilué	0,39	0,14
Total des actifs	1 604 684	1 388 729
Total de la dette à long terme	-	74 346
Flux de trésorerie d'exploitation	71 863	46 079
Dividende par action ordinaire ⁽²⁾	0,055 \$ US	0,065 \$ CA
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)		
De base	187 607	186 979
Dilué	188 681	188 425
Prix moyen réalisé de l'or (par once vendue)	4 853	2 863

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars américains et ont été préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

(2) Avant mai 2025, les dividendes étaient déclarés en dollars canadiens. Depuis mai 2025, le dividende trimestriel est déclaré en dollars américains. Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ CA aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025. En se basant sur le taux de change (\$ CA/\$ US) à la date de déclaration, le dividende correspondant par action en dollars américains s'élevait à 0,046 \$.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Premier trimestre de 2026

- Produits provenant des redevances et des ententes de flux de 102,8 millions de dollars (54,9 millions de dollars au T1 2025);
- Bénéfice brut de 88,8 millions de dollars (45,6 millions de dollars au T1 2025);
- Bénéfice d'exploitation de 87,8 millions de dollars (38,5 millions de dollars au T1 2025);
- Bénéfice net de 73,6 millions de dollars ou 0,39 \$ par action de base (25,6 millions de dollars ou 0,14 \$ par action de base au T1 2025);
- Bénéfice ajusté⁷ de 75,0 millions de dollars ou 0,40 \$ par action de base (29,5 millions de dollars ou 0,16 \$ par action de base au T1 2025); et
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 71,9 millions de dollars (46,1 millions de dollars au T1 2025);

Les produits provenant des redevances et des flux de métaux ont augmenté à 102,8 millions de dollars au premier trimestre de 2026, comparativement à 54,9 millions de dollars au premier trimestre de 2025, principalement en raison des prix des métaux plus élevés et des livraisons plus importantes en vertu des ententes de redevances et de flux.

Le bénéfice brut a atteint 88,8 millions de dollars au premier trimestre de 2026, comparativement à 45,6 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Le coût des ventes a augmenté, principalement en raison des prix des métaux plus élevés et des livraisons plus importantes, et les charges d'épuisement ont augmenté principalement en raison de la hausse des livraisons.

Les charges générales et administratives (« G&A ») étaient de 6,0 millions de dollars au premier trimestre de 2026 comparativement à 5,0 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Les charges G&A plus élevées au premier trimestre de 2026 étaient principalement attribuables aux charges de rémunération plus élevées, la hausse des dons et l'accroissement des activités, qui a entraîné une augmentation des honoraires professionnels. Les frais de développement des affaires se sont élevés à 2,6 millions de dollars au premier trimestre de 2026, comparativement à 2,1 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Les frais de développement des affaires plus élevés au premier trimestre de 2026 étaient principalement attribuables aux charges de rémunération plus élevées. L'augmentation des charges de rémunération au premier trimestre de 2026 est principalement attribuable à l'augmentation des charges sociales payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs d'options d'achat d'actions exercées, ainsi qu'au règlement des unités d'actions avec restrictions de 2023 (les unités d'actions avec restrictions de 2022 avaient été réglées au deuxième trimestre de 2025).

Au premier trimestre de 2026, le bénéfice d'exploitation a atteint 87,8 millions de dollars, comparativement à 38,5 millions de dollars au premier trimestre de 2025. L'augmentation découle principalement d'un bénéfice brut plus élevé, d'un gain suivant la réduction du flux Cascabel et d'un gain sur la vente de lingots d'or, partiellement contrebalancés par une augmentation des charges G&A et des frais de développement des affaires.

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2026 s'élevait à 73,6 millions de dollars, comparativement à 25,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2025. L'augmentation au premier trimestre de 2026 reflète principalement le bénéfice d'exploitation plus élevé, partiellement contrebalancé par une charge d'impôts sur le résultat plus élevée. Dans une moindre mesure, le bénéfice net a aussi été affecté par les produits d'intérêts et le gain de change plus élevés, partiellement contrebalancés par l'absence d'une quote-part de la perte d'une entreprise associée au premier trimestre de 2026 et par une perte nette plus élevée sur les placements.

Le bénéfice ajusté a atteint 75,0 millions de dollars au premier trimestre de 2026, comparativement à 29,5 millions de dollars au premier trimestre de 2025, principalement en raison du bénéfice brut plus élevé et un gain suivant la réduction d'un droit de flux, en partie contrebalancés par l'augmentation de la charge d'impôts. Un rapprochement du bénéfice ajusté est présenté à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au cours du premier trimestre de 2026 ont augmenté à 71,9 millions de dollars comparativement à 46,1 millions de dollars au premier trimestre de 2025. L'augmentation découle principalement des produits plus élevés, partiellement contrebalancés par une hausse des paiements d'impôts sur le résultat (incluant un montant de 13,7 millions de dollars en lien avec le paiement des impôts sur le résultat pour l'exercice financier 2025).

⁷ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourraient ne pas être comparables à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez consulter les mesures non conformes aux IFRS présentées à la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2026 et 2025 (en milliers de dollars) :

		Trois mois terminés les 31 mars	
		2026	2025
		\$	\$
Produits	(a)	102 832	54 916
Coût des ventes	(b)	(3 341)	(1 619)
Épuisement	(c)	(10 651)	(7 744)
Bénéfice brut	(d)	88 840	45 553
Autres charges d'exploitation			
Générales et administratives	(e)	(6 040)	(4 959)
Développement des affaires	(f)	(2 554)	(2 079)
Gain suivant la réduction d'un droit de flux	(g)	7 161	-
Gain sur la vente de lingots d'or		419	-
Bénéfice d'exploitation		87 826	38 515
Autres charges, montant net	(h)	(162)	(5 010)
Bénéfice avant les impôts sur le résultat		87 664	33 505
Charge d'impôts sur le résultat	(i)	(14 082)	(7 865)
Bénéfice net		73 582	25 640

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés les 31 mars					
	2026			2025		
	Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)	Prix de vente moyen par once/tonne (\$)	Onces/tonnes vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	4 853	9 727	47 210	2 863	10 784	30 874
Argent vendu	78,26	511 818	40 057	32,71	484 011	15 833
Cuivre vendu	-	-	-	9 783	224	2 192
Autres (payés en trésorerie)	-	-	15 565	-	-	6 017
			102 832			54 916

La diminution du nombre d'onces d'or vendues au premier trimestre de 2026 est attribuable aux dates de certaines livraisons (qui ont été vendues en avril) ainsi qu'aux livraisons en nature plus basses en provenance de certains actifs. Les tonnes de cuivre gagnées en vertu du flux CSA au premier trimestre de 2026 ont été vendues en avril en raison des dates de livraison du métal.

- (b) Le coût des ventes représente principalement le prix d'acquisition des métaux en vertu des ententes de flux, ainsi que les déductions (le cas échéant) pour les redevances gouvernementales, les frais d'affinage, d'assurance, de transport et autres relatifs aux métaux reçus en vertu d'ententes de redevances. Au premier trimestre de 2026, le coût des ventes s'est élevé à 3,3 millions de dollars comparativement à 1,6 million de dollars au premier trimestre de 2025. L'augmentation en 2026 est principalement attribuable aux prix des métaux plus élevés et aux livraisons plus importantes en vertu des ententes de redevances et de flux.
- (c) Les redevances, flux et autres intérêts sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie estimée des propriétés ou sur la durée des ententes connexes. Les charges d'épuisement ont augmenté à 10,7 millions de dollars au premier trimestre de 2026, comparativement à 7,7 millions de dollars au premier trimestre de 2025, principalement en raison des livraisons plus importantes.

(d) La répartition de la marge monétaire⁸ et du bénéfice brut par type d'intérêt est la suivante (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2026	2025
	\$	\$
Redevances		
Produits	62 397	36 790
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(326)	(145)
Marge monétaire (en dollars)	62 071	36 645
Épuisement	(6 220)	(2 710)
Bénéfice brut	55 851	33 935
Flux		
Produits	40 435	18 126
Diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement)	(3 015)	(1 474)
Marge monétaire (en dollars)	37 420	16 652
Épuisement	(4 431)	(5 034)
Bénéfice brut	32 989	11 618
Droits de redevances et de flux		
Marge monétaire totale (en dollars)	99 491	53 297
Divisé par le total des produits	102 832	54 916
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	96,8 %	97,1 %
Total – Bénéfice brut	88 840	45 553

- (e) Les charges G&A ont augmenté à 6,0 millions de dollars au premier trimestre de 2026 comparativement à 5,0 millions de dollars au premier trimestre de 2025, principalement attribuables aux charges de rémunération plus élevées, la hausse des dons et l'accroissement des activités, qui a entraîné une augmentation des honoraires professionnels. L'augmentation de la charge de rémunération au premier trimestre de 2026 est principalement attribuable à l'augmentation des charges sociales payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs d'options d'achat d'actions exercées, ainsi qu'au règlement des unités d'actions avec restrictions de 2023 (les unités d'actions avec restrictions de 2022 avaient été réglées au deuxième trimestre de 2025).
- (f) Les frais de développement des affaires ont augmenté au premier trimestre de 2026 à 2,6 millions de dollars comparativement à 2,1 millions de dollars au premier trimestre de 2025. Les charges plus élevées en 2026 sont principalement attribuables aux charges de rémunération plus élevées, qui s'expliquent principalement par les charges sociales plus élevées payables par la Société sur les gains imposables réalisés par les détenteurs d'options d'achat d'actions exercées, ainsi que par le règlement des unités d'actions avec restrictions de 2023 (les unités d'actions avec restrictions de 2022 avaient été réglées au deuxième trimestre de 2025).
- (g) Au premier trimestre de 2026, la Société a réalisé un gain suivant la réduction du flux Cascabel par l'exploitant. Veuillez consulter la rubrique *Portefeuille de redevances, flux et autres intérêts* du présent rapport de gestion pour plus d'information.
- (h) Les autres charges nettes de 0,2 million de dollars pour le premier trimestre de 2026 comprennent un produit d'intérêts de 1,9 million de dollars et un gain de change de 0,6 million de dollars, en partie compensés par des charges financières de 0,8 million de dollars et une perte nette sur placements de 1,9 million de dollars.

Les autres charges nettes de 5,0 millions de dollars au premier trimestre de 2025 comprennent un montant de 3,8 millions de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, des charges financières de 1,7 million de dollars et une perte nette sur placements de 0,3 million de dollars, en partie compensés par un produit d'intérêts de 0,6 million de dollars et un gain de change de 0,2 million de dollars.

⁸ La marge monétaire est une mesure de performance financière non conforme aux IFRS qui n'a aucune définition standard selon les Normes IFRS de comptabilité et qui pourrait ne pas être comparable à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Elle est calculée en déduisant le coût des ventes (net de l'épuisement) des produits. Veuillez consulter la rubrique *Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour de plus amples détails et pour un rapprochement quantitatif de chaque mesure financière non conforme aux IFRS à la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable.

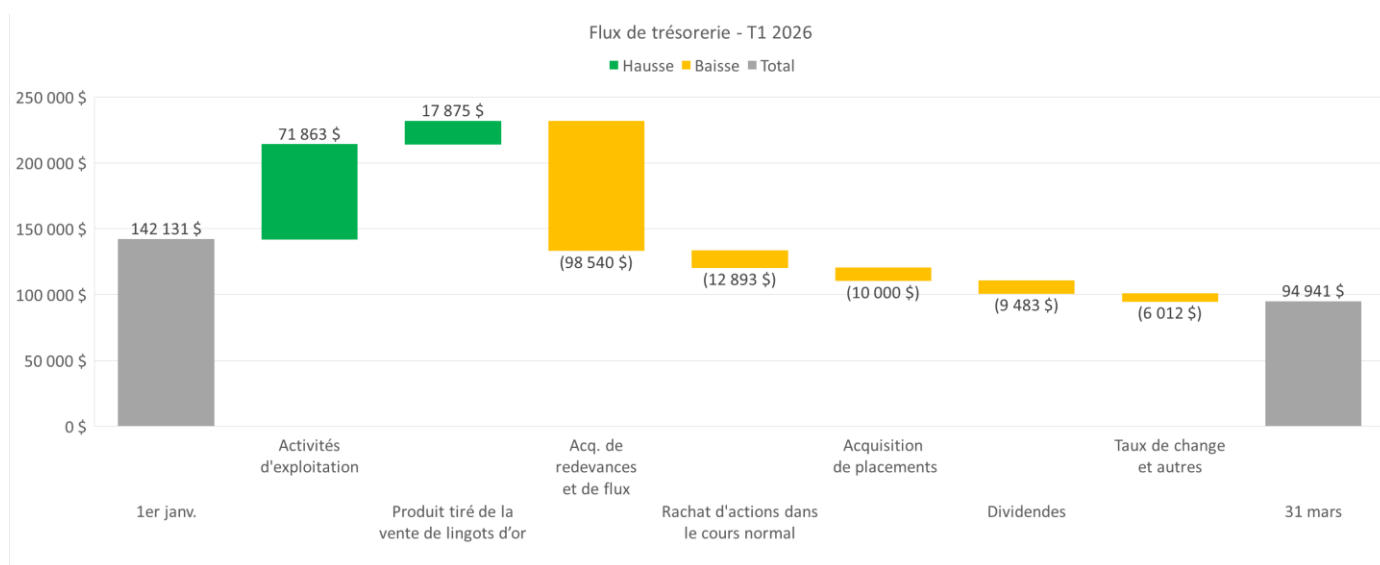
- (i) Le taux d'imposition effectif pour le premier trimestre de 2026 était de 16,1 %, comparativement à 23,5 % au premier trimestre de 2025. Le taux d'imposition statutaire était de 26,5 % en 2026 et 2025. Les éléments qui ont eu une incidence sur le taux d'imposition effectif sont des revenus non imposables et des écarts permanents en lien avec la rémunération fondée sur des actions et des revenus non imposables.

Des impôts sur le résultat exigibles de 11,0 millions de dollars ont été comptabilisés au premier trimestre de 2026, dont 1,7 million de dollars ont été versés à des juridictions étrangères. Un montant de 9,3 millions de dollars est lié aux impôts sur le résultat payables au Canada pour l'exercice financier 2026. Depuis le premier trimestre de 2026, la Société est tenue de verser des acomptes provisionnels mensuels d'impôts aux gouvernements fédéral et provincial au Canada.

Liquidités et ressources en capital

Au 31 mars 2026, la situation de trésorerie de la Société s'élevait à 94,9 millions de dollars, comparativement à 142,1 millions de dollars au 31 décembre 2025.

Les variations importantes des liquidités et des sources de financement en capital pour les trois mois terminés le 31 mars 2026 sont résumées ci-dessous (en milliers de dollars) et expliquées à la rubrique *Flux de trésorerie* du présent rapport de gestion.



Facilité de crédit renouvelable

Un montant total de 650,0 millions de dollars est disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable (la « facilité »), en plus d'une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 200,0 millions de dollars.

La date d'échéance de la facilité est le 30 mai 2029 et la marge non engagée reste sujette à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, de flux et d'autres intérêts, et elle est garantie par les actifs de la Société.

La facilité de crédit est assortie de commissions d'attente. Les fonds prélevés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel, au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« CORRA ») ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société.

La facilité comprend des clauses trimestrielles qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 mars 2026, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie pour les trois mois terminés les 31 mars 2026 et 2025 (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés les	
	2026	2025
	\$	\$
Flux de trésorerie		
Exploitation		
Éléments du fonds de roulement	82 329	47 053
	(10 466)	(974)
Activités d'exploitation	71 863	46 079
Activités d'investissement	(90 697)	(16 666)
Activités de financement	(28 736)	(25 449)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	380	10
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(47 190)	3 974
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	142 131	59 096
Trésorerie au 31 mars	94 941	63 070

Activités d'exploitation

Au cours du premier trimestre de 2026, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies s'élevaient à 71,9 millions de dollars comparativement à 46,1 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2025. L'augmentation découle principalement des produits plus élevés, partiellement contrebalancés par une hausse des paiements d'impôts sur le résultat (incluant un montant de 13,7 millions de dollars en lien avec le paiement des impôts sur le résultat pour l'exercice financier 2025).

Activités d'investissement

Au cours du premier trimestre de 2026, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 90,7 millions de dollars, comparativement à 16,7 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

Au premier trimestre de 2026, la Société a acquis des placements en capitaux propres de 10,0 millions de dollars et a investi 98,5 millions de dollars pour acquérir une redevance supplémentaire sur la mine Namdini. Au cours de la même période, la Société a généré un produit net de 17,9 millions de dollars de la vente de lingots d'or reçus en paiement suivant l'exercice d'un droit de réduction du flux Cascabel par le nouveau détenteur du projet.

Au premier trimestre de 2025, la Société avait acquis des placements en capitaux propres de 10,6 millions de dollars et avancé un montant de 0,8 million de dollars à une entreprise associée. La Société avait également investi 5,3 millions de dollars dans des droits de redevances et de flux.

Activités de financement

Au cours du premier trimestre de 2026, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 28,7 millions de dollars, comparativement à 25,4 millions de dollars au premier trimestre de 2025.

Au cours du premier trimestre de 2026, la Société a acquis des actions ordinaires dans le cadre de son programme de rachat pour la somme de 12,9 millions de dollars, a versé 9,5 millions en dividendes et 9,8 millions de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'action différées et avec restrictions, et a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 3,7 millions de dollars.

Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a remboursé un montant net de 19,6 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, a versé 7,6 millions en dividendes et 0,7 million de dollars en retenues d'impôts suivant le règlement d'unités d'action différées et avec restrictions, et a reçu le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions et du régime d'achat d'actions pour 2,6 millions de dollars.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée⁽¹⁾ pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous :
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2026	2025				2024		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
OEO	22 740	21 735	20 326	19 700	19 014	20 005	18 408	20 068
Trésorerie	94 941	142 131	57 042	49 626	63 070	59 096	43 366	48 018
Total des actifs	1 604 684	1 566 479	1 516 753	1 442 191	1 388 729	1 377 634	1 385 713	1 382 089
Total de la dette à long terme	-	-	-	35 655	74 346	93 900	59 816	79 610
Capitaux propres	1 473 166	1 432 041	1 396 189	1 290 360	1 213 894	1 188 953	1 215 186	1 215 186
Produits	102 832	90 465	71 625	60 364	54 916	56 742	41 977	47 391
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	71 863	83 538	64 604	51 375	46 079	49 765	34 564	38 234
Dépréciation d'actifs, déduction faite des impôts	-	-	4 834	-	-	-	-	36 425
Bénéfice net (perte nette)	73 582	65 245	82 845	32 358	25 640	7 105	13 409	(15 416)
Bénéfice net (perte nette) par action								
- De base	0,39	0,35	0,44	0,17	0,14	0,04	0,07	(0,08)
- Dilué	0,39	0,34	0,44	0,17	0,14	0,04	0,07	(0,08)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base	187 607	188 050	188 312	187 746	186 979	186 747	186 408	186 217
- Dilué	188 681	189 310	189 519	189 081	188 425	188 180	187 732	186 217
Cours des actions à la clôture à la TSX (\$ CA)	52,97	48,62	55,78	35,00	30,37	26,03	25,05	21,32
Cours des actions à la clôture NYSE	38,02	35,39	40,08	25,71	21,12	18,10	18,51	15,58
Prix de l'or (moyen)	4 873	4 135	3 457	3 280	2 860	2 663	2 474	2 338
Taux de change à la clôture ⁽²⁾ (\$ CA/\$ US)	0,7174	0,7296	0,7183	0,7330	0,6956	0,6950	0,7408	0,7306

(1) À moins d'indication contraire, les données financières sont en dollars américains et ont été préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

(2) Taux quotidien à la Banque du Canada.

Au premier trimestre de 2026, la Société a payé 98,5 millions de dollars pour acquérir une redevance NSR supplémentaire sur la mine Namdini.

Aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2025, la Société a remboursé des montants nets de 19,6 millions de dollars, 40,0 millions de dollars et 35,4 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable, respectivement.

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a prélevé 35,0 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable pour financer l'acquisition de droits de redevances et de flux. Au deuxième semestre de 2024, la Société a remboursé un montant de 32,3 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable et a comptabilisé une charge de dépréciation de 49,6 millions de dollars (36,4 millions de dollars après impôt) à l'égard de son droit de redevance sur la mine Eagle Gold.

Information sectorielle

Le président et chef de la direction (le principal décideur opérationnel) organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts pour les métaux précieux et autres matières premières. Tous les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

Produits géographiques

Les produits géographiques, incluant les produits tirés de la vente de métaux et d'autres matières premières reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et d'autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les trois mois terminés les 31 mars 2026 et 2025, les produits tirés des redevances, des ententes de flux de métaux et des autres intérêts proviennent des territoires suivants (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<u>2026</u>						
Redevances	56 002	1 989	270	4 136	-	62 397
Flux	5 127	23 898	4 320	-	7 090	40 435
	<u>61 129</u>	<u>25 887</u>	<u>4 590</u>	<u>4 136</u>	<u>7 090</u>	<u>102 832</u>
<u>2025</u>						
Redevances	35 343	1 182	265	-	-	36 790
Flux	2 135	7 539	4 869	-	3 583	18 126
	<u>37 478</u>	<u>8 721</u>	<u>5 134</u>	<u>-</u>	<u>3 583</u>	<u>54 916</u>

(i) Pour les trois mois terminés le 31 mars 2026, les produits générés au Canada se sont élevés à 53,7 millions de dollars (34,2 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2025).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2026, deux droits de redevances et ententes de flux de métaux ont généré des produits de 59,8 millions de dollars (deux droits de redevances et ententes de flux de métaux ont généré des produits de 28,3 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2025), ce qui représente 58 % des produits (51 % des produits pour les trois mois terminés le 31 mars 2025), incluant un droit de redevance qui a généré des produits de 35,9 millions de dollars (20,7 millions de dollars pour les trois mois terminés le 31 mars 2025).

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2026, les produits tirés des métaux précieux représentaient 100 % du total des produits (96 % pour les trois mois terminés le 31 mars 2025).

Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par territoire, aux 31 mars 2026 et 2025, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent (en milliers de dollars) :

	Amérique du Nord ⁽ⁱ⁾	Amérique du Sud	Australie	Afrique	Asie	Europe	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
31 mars 2026							
Redevances	394 888	129 404	59 486	143 195	5 160	10 666	742 799
Flux	155 174	116 258	126 582	-	22 300	29 356	449 670
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	550 062	245 662	193 135	143 195	31 164	40 022	1 203 240
31 décembre 2025							
Redevances	404 599	131 823	58 078	48 841	5 248	10 847	659 436
Flux	161 176	128 907	127 252	-	22 300	30 184	469 819
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	565 775	260 730	192 397	48 841	31 252	41 031	1 140 026

(i) Au 31 mars 2026, la valeur comptable des intérêts nets situés au Canada s'élevait à 347,7 millions de dollars (355,7 millions de dollars au 31 décembre 2025).

Transactions entre parties liées

Il n'y a eu aucune transaction importante avec des parties non liées au cours des trois mois terminés le 31 mars 2026.

Obligations et engagements contractuels

Investissements dans des droits de redevances et de flux

Les engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux sont détaillés dans le tableau suivant au 31 mars 2026. Les engagements liés aux transactions conclues ou clôturées après le 31 mars 2026 sont décrits plus en détail à la section « Événements postérieurs au 31 mars 2026 » ci-dessous. La Société a l'intention d'honorer ses engagements en utilisant son solde de liquidités et les flux de trésorerie que devraient générer ses activités d'exploitation et/ou en procédant à des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable.

Société	Projet (actif)	Versements	Événements déclencheurs
Gold Resource Corporation	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 M\$	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
		25,0 M\$	
Jiangxi Copper Company Limited	Projet Cascabel (flux aurifère)	5,0 M\$	Atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
		97,5 M\$	
Ressources Falco ltée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 M\$ CA	Obtention de toutes les approbations, licences, droits de passage et droits de surface à la propriété requis de la part de tierces parties significatives et de tous les permis de construction significatifs, décision de construction positive et obtention d'un minimum de 135,0 millions de dollars canadiens de financement hors endettement, et démonstration que la garantie financière requise pour permettre à Falco de procéder au commencement des activités minières peut être satisfaite, le cas échéant. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion de Redevances OR, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).
		60,0 M\$ CA	
		40,0 M\$ CA (optionnel)	

Ententes d'achat de flux

Le tableau suivant résume les engagements significatifs liés à des actifs en production et des actifs à l'étape du développement avancé de paiements pour des métaux et d'autres matières premières à l'égard desquels Redevances OR détient des droits contractuels en vertu d'ententes d'achat associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée		Paiement en trésorerie par once/tonne		Durée de l'entente	Date de l'entente
	Argent	Autres	Argent	Autres		
CSA, flux ⁽¹⁾	100 %	2,25 à 4,875 % (cuivre)	4 %	4 %	Durée de vie de la mine	Juin 2023
Gibraltar, flux ⁽²⁾	100 %		Aucun		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en déc. 2024
Mantos Blancos, flux ⁽³⁾	100 %		8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Sasa, flux ⁽⁴⁾	100 %		6,665 \$		40 ans	Novembre 2015

- (1) OR Royalties International recevra de l'argent affiné correspondant à 100 % de l'argent payable produit par la mine CSA pour la durée de vie de la mine, et aura le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au 5^e anniversaire des ententes, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. Au 5^e anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2028), le détenteur aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en trésorerie en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars. Si l'option est exercée, OR Royalties International aura toujours le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,25 % - 4,0625 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 23 900 à 28 450 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 1,5 % - 1,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. En date du 31 mars 2026, un total de 1 974 tonnes de cuivre avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.
- (2) Redevances OR recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la production d'argent de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 6,8 millions d'onces d'argent aient été livrées à Redevances OR, et 35 % de la production par la suite. En date du 31 mars 2026, un total de 1,7 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (3) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 31 mars 2026, un total de 7,8 millions d'onces d'argent avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.
- (4) Prix sujet à une indexation établie au moindre entre 3 % ou l'inflation sur l'année civile précédente évaluée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) du prix par once après 2016.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan significatif, autre que les obligations et engagements contractuels divulgués ci-dessus.

Information sur les actions en circulation

Au 6 mai 2026, 187 495 864 actions ordinaires et 916 398 options d'achat d'actions étaient émises et en circulation.

Événements postérieurs au 31 mars 2026

Cession de placements en capitaux propres

En avril 2026, la Société a vendu des placements en capitaux propres pour un produit net de 34,8 millions de dollars.

Acquisition de redevances supplémentaires sur Spring Valley

En février 2026, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord définitif en vue d'acquérir Terraco, une filiale en propriété exclusive de Saifish Royalty Corp., qui détient indirectement des actifs de redevances sur le rendement net de fonderie, composés en grande partie de redevances couvrant le projet aurifère Spring Valley de Solidus situé dans le comté de Pershing, au Nevada, États-Unis. Redevances OR est en voie d'acquérir Terraco et les redevances NSR de Terraco pour une contrepartie totale en trésorerie de 168,0 millions de dollars. Les redevances NSR de Terraco acquises comprennent une redevance effective de 3,0 % NSR sur le bloc de claims Schmidt qui couvre une part importante des acres incluses dans la fosse à ciel ouvert proposée par Solidus à Spring Valley (la redevance NSR n'est pas payable sur les 500 000 premières onces d'or extraites du bloc de claims Schmidt).

La transaction a été clôturée en avril 2026 et a été entièrement financée par le biais d'un prélèvement sur la facilité de crédit.

Acquisition d'un portefeuille de redevances et d'obligations de paiements différés auprès de Gold Fields Limited

En février 2026, la Société a conclu un accord définitif avec Gold Fields en vue d'acquérir un portefeuille d'actifs de métaux précieux composé de huit redevances pour une contrepartie totale de 115,0 millions de dollars en trésorerie, dont la principale est une redevance de 1,5 % NSR sur la mine d'or-argent San Gabriel, exploitée par Buenaventura et située dans la province de General Sánchez Cerro au Pérou.

En plus du portefeuille GFI, la Société s'est engagée à verser à Gold Fields la somme de 52,0 millions de dollars en contrepartie d'obligations de paiements différés totalisant 60,0 millions de dollars payables par Galiano (30,0 millions de dollars le ou avant le 31 décembre 2026 et 30,0 millions de dollars suivant la production d'un total de 100 000 onces d'or provenant du gisement Nkran de la mine d'or Asanko, au Ghana).

Les transactions devraient être clôturées au deuxième trimestre de 2026.

Acquisition d'un flux de métaux précieux sur les actifs de Canadian Copper Inc. au Nouveau-Brunswick

En avril 2026, la Société a conclu un accord contraignant avec Canadian Copper concernant un flux de métaux précieux de 28,0 millions de dollars sur les actifs de Canadian Copper au Nouveau-Brunswick, comprenant les propriétés Murray Brook et la propriété Caribou, y compris l'usine de traitement de Caribou (collectivement, le « projet Caribou »). Redevances OR versera un montant de 5,0 millions de dollars payables à la clôture de la transaction et financera le solde restant de 23,0 millions de dollars versés trimestriellement conformément aux budgets de construction du projet Caribou (les « versements de construction »).

Canadian Copper livrera à Redevances OR de l'argent raffiné et de l'or raffiné équivalant à 20 % de l'argent et de l'or payables contenus dans le concentré ou tout autre produit pendant toute la durée de vie de la mine (les « livraisons ») à un prix d'achat égal à 20 % du cours au comptant pour chaque once livrée. Le financement du ou des versements de construction sera subordonné à la réalisation des étapes habituelles du projet, y compris l'obtention de tous les permis environnementaux importants et des autorisations nécessaires des Premières Nations requises pour le projet, ainsi qu'à une décision formelle de construction prise par le conseil d'administration de Canadian Copper.

Parallèlement à la clôture, Redevances OR souscrira 4,0 millions de dollars d'actions ordinaires de Canadian Copper au prix unitaire de 0,75 \$ CA. Canadian Copper accordera à Redevances OR un DPR concernant la vente, le transfert ou le rachat de toute redevance, flux de métaux ou intérêt similaire sur les produits extraits ou autrement obtenus de toute propriété détenue ou acquise par Canadian Copper ou une de ses filiales.

Les transactions devraient être clôturées au deuxième trimestre de 2026.

Dividende

Le 6 mai 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2026 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2026.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances, d'ententes de flux et de droits similaires ainsi qu'un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie assujetties à un certain nombre de facteurs de risque, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de ressources pouvant être exploitées de façon économique et à la conversion de ces ressources minérales en réserves minérales, et à la capacité des tiers partenaires de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les valeurs mobilières de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Un investisseur devrait sopeser soigneusement les risques décrits dans la plus récente notice annuelle de Redevances OR, et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis. Si l'un ou l'autre des risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les activités de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et les incertitudes, veuillez vous référer à la rubrique *Facteurs de risque* de la plus récente notice annuelle de Redevances OR et aux autres informations déposées auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et de la SEC sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov.

Contrôles et procédures de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de divulgation de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (« CPDI »), de même que du respect de la politique de divulgation de l'information adoptée par la Société. La politique de divulgation de l'information exige de tous les employés qu'ils gardent la haute direction pleinement informée de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une divulgation publique.

La Société maintient des CPDI conçus afin de s'assurer que l'information devant être divulguée dans les rapports déposés en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et de la *Securities Exchange Act of 1934* des États-Unis, tel que modifié, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et que l'information est cumulée et communiquée à la direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, afin de permettre des décisions opportunes concernant la divulgation requise.

Lors de la conception et de l'évaluation des CPDI, la Société reconnaît que les contrôles et procédures de divulgation de l'information, quels que soient leur conception ou leur fonctionnement, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, non absolue, que les objectifs du système de contrôle sont atteints, et que la direction doit utiliser son jugement dans l'évaluation de la relation coût-bénéfice des contrôles et procédures possibles.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CPDI au cours des trois mois terminés le 31 mars 2026 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CPDI. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, y compris le chef de la direction et le chef de la direction financière, est responsable d'établir et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF ») afin que la Société puisse fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Elle doit s'assurer que toutes les opérations sont efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées peuvent être décelées.

Les CIIF de la Société ne peuvent empêcher ou détecter toutes les inexactitudes en raison des limitations inhérentes. De plus, les projections de toute évaluation de l'efficacité à des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions ou d'une détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures de la Société.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 31 mars 2026 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. De tels changements n'ont pas été établis au cours de leur évaluation.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB qui sont applicables pour l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, lesquels ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, et sont disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de Redevances OR au www.ORroyalties.com. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent, exception faite de ce qui est mentionné ci-dessous concernant les nouvelles normes et les modifications apportées.

Les états financiers inclus dans les présentes reflètent tous les ajustements, consistant uniquement en des ajustements récurrents normaux, qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour assurer une présentation fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires présentées. Les résultats d'exploitation pour les trois mois terminés le 31 mars 2026 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats auxquels on peut s'attendre pour l'exercice complet. Les impôts sur le résultat de la période intermédiaire ont été calculés en utilisant les taux d'imposition qui s'appliqueraient au bénéfice annuel total attendu.

Nouvelles normes comptables et normes comptables modifiées

Certaines nouvelles normes comptables et interprétations qui comportent des exigences actuellement en vigueur ou des exigences à venir ont été publiées. Ces normes ne devraient pas avoir d'incidence importante sur l'exercice actuel ou les exercices futurs de la Société; ainsi, elles ne sont pas abordées dans les présentes, à l'exception des modifications aux normes IFRS 9, *Instruments financiers*, IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, lesquelles sont décrites ci-dessous.

Modifications – IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7, en réaction à certaines questions récentes soulevées dans la pratique. Les modifications ont été publiées afin de :

- clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de transfert électronique de fonds;
- clarifier et ajouter davantage d'instructions pour évaluer si un actif financier satisfait au critère des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts;
- ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie; et
- mettre à jour les informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les modifications s'appliquent aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026 et sont appliquées de façon rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sans retraitement des données comparatives, en respect des exigences prévues par ces modifications lors de la transition initiale. Pour les passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de transfert de trésorerie électronique, la Société s'est prévalu de la possibilité de considérer ces passifs financiers comme ayant été acquittés avant la date de règlement. Les modifications n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2026.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, la nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, qui porte sur des changements à l'état du résultat net. IFRS 18 a été publiée en réaction aux préoccupations des investisseurs concernant la comparabilité et la transparence des informations présentées par les entités sur leur performance. Les nouvelles exigences introduites dans IFRS 18 aideront à assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires, particulièrement en ce qui concerne la définition du « résultat d'exploitation ». Les nouvelles informations requises pour certaines mesures de performance définies par la direction amélioreront également la transparence. Les nouveaux concepts clés introduits dans IFRS 18 concernent :

- la structure de l'état du résultat net;
- les informations requises dans les états financiers pour certaines mesures de performance liées au résultat net qui sont présentées ailleurs que dans les états financiers de l'entité (c'est-à-dire les mesures de performance définies par la direction); et
- des principes de regroupement et de ventilation améliorés s'appliquant aux états financiers de base et aux notes en général.

IFRS 18 remplacera IAS 1; plusieurs des autres principes existants dans IAS 1 sont retenus, avec de légères modifications. IFRS 18 n'aura pas d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation d'éléments dans les états financiers, mais pourrait changer ce qu'une entité présente comme étant son « résultat net d'exploitation ».

IFRS 18 s'appliquera aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2027 et s'appliquera également aux données comparatives. La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Estimations comptables critiques et jugements importants

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. Les principales estimations et hypothèses comptables ainsi que les principaux jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de Redevances OR au www.ORroyalties.com.

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme les flux de trésorerie actualisés, le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les notes aux états financiers consolidés audités pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, et dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois mois terminés les 31 mars 2026 et 2025, tous déposés sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca, sur EDGAR au www.sec.gov et sur le site Web de Redevances OR au www.ORroyalties.com.

Renseignements techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent rapport de gestion ont été révisés et approuvés par M. Guy Desharnais, Ph. D., géo, vice-président, Évaluation de projets chez Redevances OR, qui est une personne qualifiée (« PQ ») tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)

La marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La marge monétaire (en dollars) est définie par Redevances OR comme étant les produits diminués du coût des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) est obtenue en divisant la marge monétaire (en dollars) par les produits.

La direction utilise la marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits pour évaluer la capacité de Redevances OR de générer des flux de trésorerie positifs de ses redevances, flux de métaux et autres intérêts. La direction et certains investisseurs utilisent aussi ces informations, jumelées à des mesures établies conformément aux Normes IFRS de comptabilité comme le bénéfice brut et les flux de trésorerie d'exploitation, pour évaluer la performance de Redevances OR comparativement à ses pairs du secteur minier qui présentent ces mesures d'une manière similaire. La marge monétaire en dollars et la marge monétaire en pourcentage des produits n'ont pour but que de fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Elles n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Les rapprochements de la marge monétaire par type d'intérêt (en dollars et en pourcentage des produits) sont présentés à la rubrique *Survol des résultats financiers* du présent rapport de gestion.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base sont des mesures financières non conformes aux IFRS et sont définis par Redevances OR en excluant les éléments suivants du bénéfice net (de la perte nette) et du bénéfice net (de la perte nette) par action : les gains (pertes) de change, les charges de dépréciation et les reprises de valeur en lien avec les redevances, flux de métaux et autres intérêts, la variation de la provision pour pertes de crédit attendues, la radiation et la dépréciation de placements, les gains (pertes) à la cession de redevances, flux de métaux et autres intérêts (excluant les gains (pertes) suivant le rachat ou la réduction de redevances, flux de métaux et autres intérêts), les gains (pertes) sur placements, la quote-part du résultat (de la perte) d'entreprises associées, les frais de transaction, et certains autres éléments comme les gains (pertes) hors trésorerie ainsi que l'incidence fiscale de ces éléments. Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

La direction utilise le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer la performance d'exploitation sous-jacente de Redevances OR dans son ensemble pour les périodes visées, pour aider à la planification et à l'établissement de prévisions quant aux futurs résultats d'exploitation, et pour ajouter de l'information à ses états financiers consolidés. La direction est d'avis qu'en plus des mesures préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité comme le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice net (la perte nette) par action de base, les investisseurs et les analystes utilisent le bénéfice ajusté et le bénéfice ajusté par action de base pour évaluer les résultats des activités sous-jacentes de Redevances OR, particulièrement puisque les éléments exclus ne sont typiquement pas inclus dans les prévisions annuelles de Redevances OR. Bien que les ajustements apportés au bénéfice net (à la perte nette) et au bénéfice net (à la perte nette) par action de base dans ces mesures comprennent des éléments qui sont à la fois récurrents et non récurrents, la direction est d'avis que le bénéfice ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base sont des mesures utiles pour évaluer la performance de Redevances OR puisqu'ils sont ajustés pour des éléments qui peuvent avoir un effet disproportionné ou qui peuvent ne pas être liés à la période au cours de laquelle ils sont comptabilisés, qui affectent la comparabilité des résultats d'exploitation fondamentaux d'une période à l'autre, qui ne sont pas toujours un reflet de la performance d'exploitation sous-jacente de l'entreprise et/ou qui ne sont pas nécessairement représentatifs des futurs résultats d'exploitation. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action de base ont pour but de fournir des renseignements supplémentaires aux investisseurs et aux analystes et ne devraient pas être considérés isolément ou comme substitut aux mesures de performance calculées conformément aux Normes IFRS de comptabilité. Ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Un rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté est présenté ci-dessous :

	Trois mois terminés les	
	2026	2025
	\$	\$
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)</i>		
Bénéfice net	73 582	25 640
Ajustements :		
Gain de change	(640)	(160)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	-	3 752
Perte nette sur placements	1 896	286
Incidence fiscale des ajustements	185	(41)
Bénéfice ajusté	75 023	29 477
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	187 607	186 979
Bénéfice ajusté par action de base	0,40	0,16

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens de la loi des États-Unis intitulée « *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* », dans sa version modifiée, et de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes en valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, aux estimations de production des actifs de Redevances OR (incluant l'augmentation de production), aux prévisions pour 2026 portant sur les OEO et la marge monétaire ainsi qu'aux perspectives sur 5 ans portant sur les OEO présentées à la rubrique « *Prévisions pour 2026 et perspectives sur 5 ans* » et aux autres prévisions basées sur les informations divulguées par les exploitants miniers, à la capacité de Redevances OR à continuer de favoriser une saine gestion de l'environnement, de soutenir les employés et les communautés et d'atteindre l'excellence en matière de gouvernance et de surveillance, au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Redevances OR détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance de Redevances OR, aux résultats d'exploitation, aux estimations des produits futurs, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser des dividendes, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), aux taux de change, aux marchés et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et les énoncés et les prévisions portant sur les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, incluant les hypothèses indiquées à la rubrique « *Prévisions pour 2026 et perspectives sur 5 ans* », et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations ou les prévisions s'y rapportant seront réalisées. Les énoncés prospectifs peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont hors du contrôle de Redevances OR, de telle sorte que les résultats réels pourraient être significativement différents des résultats indiqués dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) dans les délais prévus, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) à l'issue défavorable de toute contestation ou tout litige concernant les titres de propriété, les permis ou les licences d'exploitation, (f) aux risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; (ii) en ce qui concerne les autres facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui influencent les redevances, les flux, les ententes d'écoulement de métaux et les investissements détenus par Redevances OR, (b) une guerre commerciale ou de nouvelles barrières tarifaires, (c) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (d) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales, les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (e) la disponibilité continue de capital et de financement pour Redevances OR ou les exploitants des propriétés et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, (f) les réponses des gouvernements concernés à l'écllosion de maladies infectieuses et l'efficacité de ces réponses, et l'impact potentiel de ces écllosions sur les affaires, les activités et la situation financière de Redevances OR, et (g) l'impact lié aux changements climatiques ou aux technologies qui peuvent affecter la mise en œuvre de la stratégie climatique de Redevances OR et l'atteinte de la carboneutralité, et le fait que les critères continueront d'être respectés pour obtenir de meilleures cotes ESG, et que les faits réels peuvent différer de manière significative des hypothèses utilisées dans toute analyse de scénarios d'évaluation; (h) l'instabilité géopolitique; (iii) en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Redevances OR, ou qui sont poursuivies par Redevances OR, (b) l'intégration des actifs acquis, (c) la détermination du statut PFIC (*Passive Foreign Investment Company*) de Redevances OR, (d) la capacité de Redevances OR à réaliser sa stratégie climatique, et le fait que les efforts de Redevances OR pour maintenir la carboneutralité seront réalisés et que tout effort visant à réduire les émissions de carbone de Redevances OR ou à soutenir les efforts de décarbonisation des partenaires de Redevances OR sera couronné de succès, et (e) la disponibilité des fonds pour financer des investissements communautaires. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment, sans s'y limiter : l'absence de changement notable concernant les produits continus et les actifs de la Société liés à la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus, l'engagement continu de Redevances OR envers l'amélioration des objectifs de développement durable, la validité scientifique et le caractère raisonnable continus des hypothèses relatives aux changements climatiques et à l'analyse des scénarios d'évaluation, l'absence de changements significatifs au cadre réglementaire relatif au climat et à l'information à fournir en lien avec les changements climatiques, la conformité des administrateurs et des employés face aux politiques d'entreprise, la disponibilité de fonds afin de continuer à soutenir les investissements communautaires et,

concernant les propriétés à l'égard desquelles Redevances OR détient une redevance, un flux de métaux ou un autre intérêt, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures et aux informations publiques (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (dont les attentes à l'égard du développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de changement défavorable concernant toute propriété significative, (iv) l'exactitude des énoncés et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales des propriétaires et des exploitants, et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat pour assurer l'intégration des actifs acquis. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les mises en garde contenues ou mentionnées dans la présente section.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle de Redevances OR déposée sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca et sur EDGAR au www.sec.gov, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Redevances OR souhaite avertir le lecteur que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils représentent et aux risques qu'ils comportent. Redevances OR est d'avis que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avèreront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs pourraient être significativement différents de ceux anticipés dans ces énoncés prospectifs et par conséquent, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion ne sont pas garants des rendements futurs et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Dans le présent rapport de gestion, Redevances OR se fie aux renseignements publiés par d'autres émetteurs et des tierces parties en ce qui a trait à ses actifs et par conséquent, n'assume aucune responsabilité à l'égard des renseignements publiés par ces tierces parties. Ce rapport de gestion comprend des adresses de sites Web et des références à des documents supplémentaires disponibles sur ces sites. Ces sites Web et les informations qu'ils contiennent ou auxquelles ils donnent accès ne sont pas intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion ni dans aucun autre rapport ou document déposé par Redevances OR auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ou de la SEC, et toute référence à un site Web est uniquement une référence textuelle inactive. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Redevances OR n'assume aucune obligation d'actualiser ni de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

Mise en garde à l'égard des investisseurs américains concernant l'utilisation d'estimations de réserves et ressources minérales

Redevances OR est assujettie aux exigences de présentation de l'information des lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, et par conséquent, présente ses ressources et réserves minérales conformément aux normes canadiennes. Les exigences de présentation canadiennes pour la divulgation d'information concernant les propriétés minières sont régies par le Règlement 43-101. Les définitions du Règlement 43-101 sont celles qui ont été décrites par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (l'« ICM »). Dans un certain nombre de cas, Redevances OR a divulgué des estimations de ressources et de réserves couvrant des propriétés liées aux actifs miniers qui ne sont pas fondées sur les définitions de l'ICM, mais qui ont plutôt été préparées en fonction du code JORC et de la S-K 1300 (collectivement appelés les « codes étrangers acceptables »). Dans certains cas, les estimations basées sur les codes étrangers acceptables sont reconnues par le Règlement 43-101. Les sociétés déclarantes américaines doivent maintenant se plier aux nouvelles règles de divulgation minière en vertu de la sous-partie 1300 du règlement S-K (« S-K 1300 ») à compter du premier exercice commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date. Bien que les définitions de l'ICM ne soient pas identiques à celles des codes étrangers acceptables, les définitions et les catégories de ressources et de réserves sont essentiellement les mêmes que celles de l'ICM prescrites par le Règlement 43-101, ce qui se traduit généralement par la présentation d'estimations de réserves et de ressources fondamentalement similaires. Néanmoins, les lecteurs sont avertis qu'il existe des différences entre les termes et les définitions de l'ICM et des codes étrangers acceptables, et qu'il n'y a aucune garantie que les réserves ou les ressources minérales seraient identiques si le propriétaire ou l'exploitant avait préparé les estimations de réserves ou de ressources selon un autre code. Ainsi, certains renseignements compris dans le présent rapport de gestion, concernant les descriptions de minéralisation et les estimations de réserves minérales et de ressources minérales établies conformément aux normes canadiennes, ne sont pas comparables aux renseignements similaires publiés par les sociétés américaines assujetties à la S-K 1300. Le lecteur est ainsi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales mesurées ou que des ressources minérales indiquées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, en réserves minérales. Le lecteur est aussi avisé qu'il ne doit pas supposer que des ressources minérales présumées existent, en tout ou en partie, ni qu'elles sont économiquement ou légalement exploitables. Par ailleurs, les « ressources minérales présumées » comportent une grande incertitude quant à leur existence et leur faisabilité économique et légale, et le lecteur ne devrait pas supposer que des ressources minérales présumées seront éventuellement converties, en tout ou en partie, à une catégorie supérieure. En vertu de la réglementation canadienne, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement pour les études de faisabilité ou d'autres types d'études économiques.

Informations sur la Société

Redevances OR Inc. – Siège social

1100, av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Tél. : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@ORroyalties.com
Site Web : www.ORroyalties.com

OR Royalties International Ltd.

Cumberland House
1, Victoria Street
Hamilton HM11
Bermudes
Tél. : (441) 824-7474
Télécopieur : (441) 292-6140
Michael Spencer, président
Brendan Pidcock, vice-président, services techniques

Redevances OR Inc. – Bureau de Toronto

100 King Street West
Bureau 5710
Toronto, Ontario, Canada M5X 1K1

Administrateurs

Norman MacDonald, président du conseil
Jason Attew, président et chef de la direction
Patrick Godin
Edie Hofmeister
Pierre Labbé
Wendy Louie
Candace MacGibbon
David Smith
Kevin Thomson

Dirigeants

Jason Attew, président et chef de la direction
Guy Desharnais, vice-président, évaluation de projets
Iain Farmer, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire corporatif
Grant Moenting, vice-président, marchés des capitaux
Frédéric Ruel, vice-président, finances et chef de la direction financière
Heather Taylor, vice-présidente, développement durable et communications

Personne qualifiée (au sens du Règlement 43-101)

Guy Desharnais, Ph. D., géo., vice-président, évaluation de projets

Inscriptions en bourse – actions ordinaires

Bourse de Toronto : OR
Bourse de New York : OR

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <https://ORroyalties.com/fr/dividendes/prid/>

Agents des transferts

Canada : Société de fiducie TSX (Canada)
États-Unis : American Stock Transfer & Trust Company, LLC

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.